

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1964 B 00829 Numéro SIREN : 642 008 296 Nom ou dénomination : UNIGRAINS

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2023 sous le numéro de dépôt 55801

CERTIFIÉ CONFORME

A L'ORIGINAL

UNIGRAINS

Société Anonyme au capital de 7.000.000 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
RCS PARIS 642 008 296

W. H. H. H.

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

09 AOÛT 2023

Sous le N° : 55801

MB

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 31 MAI 2023

RAPPORT DE GESTION

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

1. Actionnariat

Au 31 décembre 2022, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,8 % du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous précisons que les salariés ne détiennent au dernier jour de l'exercice écoulé aucune participation dans le capital social.

2. Gouvernance

La gouvernance de la société est assurée par un Président Directeur Général, Monsieur Eric THIROUIN, et un Directeur Général Délégué, Monsieur Maxime VANDONI.

3. Activité

Introduction

En 2022 l'économie française a ralenti avec la fin du rebond post-pandémique. Elle a néanmoins fait preuve de résistance, avec +2,6% de croissance malgré la guerre en Ukraine et l'envolée des prix de l'énergie et des matières premières, agricoles comme industrielles, que celle-ci a engendrée.

Dans ce contexte, la production des industries alimentaires et des boissons a légèrement augmenté en volume (+0,8% sur les 9 premiers mois), grâce aux boissons (+6,6% sur les 9 premiers mois de l'année). La production alimentaire a quant à elle reculé de -0,2% sur les 9 premiers mois de l'année. En effet la consommation des ménages s'est contractée pour la deuxième année consécutive et l'excédent des échanges de produits agroalimentaires transformés s'est réduit sous l'effet de la hausse des importations, principalement de viandes et produits à base de viande ainsi que des produits laitiers. La production de viande a été très affectée par la grippe aviaire côté volaille, et par la forte augmentation du coût de l'alimentation côté porc et bœuf. On note toutefois la bonne tenue du secteur boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires, dont la production a grimpé de +5,1% sur le 9 premiers mois de 2022.

La croissance en valeur de la production des industries alimentaire et boissons est bien plus importante, à +13,9% sur les 9 premiers mois de l'année. Les entreprises ont répercuté la hausse des prix des matières premières agricoles et, dans une moindre mesure, celle de l'énergie et des matières premières industrielles. L'inflation alimentaire s'est par conséquent élevée à +12,6% sur l'année.

La performance opérationnelle du secteur agroalimentaire mesurée en EBE/VA, bien qu'encore largement sous la moyenne d'avant crise, s'est améliorée de mois en mois – le creux semble avoir été atteint au dernier trimestre 2021 – avec la prise en compte progressive de la hausse de leurs coûts de production dans les prix de vente et la mise en place de mesures de protection sur le prix de l'énergie. L'application de la loi Egalim 2, qui a sanctuarisé le prix des matières premières agricoles, ainsi que les deux salves de renégociation qui ont suivi le déclenchement de la guerre en Ukraine ont joué en faveur des entreprises en ce qui concerne les débouchés GMS (49% des ventes IAA en 2021). La vigoureuse reprise de la Restauration Hors Domicile (environ 29% des débouchés IAA en 2022 soit le niveau de 2019), où les hausses de prix sont généralement plus faciles à passer, a aussi eu un impact positif.

L'environnement financier a été moins porteur, même si sa dégradation n'avait à la fin de l'année pas encore véritablement affecté les entreprises du secteur agroalimentaire. La hausse des taux directeurs

engagée pour combattre l'inflation ainsi que l'assombrissement des perspectives économiques commencent à détériorer les conditions de crédit. Par ailleurs, après un rebond exceptionnel en 2021, les marchés boursiers ont perdu de la hauteur (capitalisation en baisse de -11,4% pour le MSCI Europe et -12,5% pour l'IAA 80, indice UNIGRAINS des valeurs cotées de l'agroalimentaire), et avec eux les valorisations des entreprises. Particulièrement haute l'an dernier à 15,5x, la valorisation moyenne annuelle de l'IAA 80 a reculé à 12,9x en 2022, retrouvant ainsi un niveau équivalent à celui de 2015. Cela reste élevé au regard des performances de long terme, par exemple largement au-dessus du creux de 9,8x atteint lors de la crise financière de 2008.

Les faits marquants de l'année sont les suivants :

UNIGRAINS réalise une bonne année d'investissement et de désinvestissement malgré un contexte économique difficile.

Sur le volet international, la décision d'investir en direct en Espagne s'est concrétisée par la création de la filiale espagnole, UNIGRAINS IBERIA en fin d'année 2022.

En Italie, UNIGRAINS poursuit son projet de création d'une filiale, UNIGRAINS ITALIA, qui elle aussi investira en direct et qui devrait voir le jour en 2023.

L'année a également été marquée par le développement d'une offre de valeur ajoutée afin de répondre aux attentes des participations du portefeuille.

Par ailleurs, UNIGRAINS a réalisé au cours de l'exercice son premier bilan carbone.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue un fait marquant de l'exercice.

Ce conflit armé a affecté depuis le début de l'année 2022 les activités économiques et commerciales au plan mondial notamment les marchés de l'énergie et des denrées alimentaires.

Cet évènement n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes annuels d'UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'évaluation des immobilisations financières a été réalisée en tenant compte du contexte lié à ce conflit armé.

La poursuite d'activité et la continuité d'exploitation ne sont pas impactées.

Activité d'investissement :

- Les investissements (actions, obligations et parts de Fonds) :

Au cours de l'exercice, UNIGRAINS a investi en direct pour un montant total de 106,3 m€, notamment dans les Sociétés SGT, Novepan, Huileries Cauvin et Terres du Sud.

UNIGRAINS a poursuivi ses investissements indirects dans les Fonds CEREAL DETTE III le 28 janvier 2022, CEREAL CAPITAL III le 17 juin 2022 et, les Fonds Europe, les Fonds internationaux et les Fonds innovation pour un montant total de 28,6 m€.

Au total, UNIGRAINS a investi 134,9 m€ sur l'année.

- Les cessions (actions, obligations et parts de Fonds) :

Plusieurs cessions sont intervenues au cours de l'année pour une valeur brute investie de 103,4 m€, dont 56,5 m€ pour l'activité d'investissement direct et 46,9 m€ via les Fonds.

- Les prêts participatifs

Le montant des prêts participatifs consentis au titre de l'exercice 2022 s'élève à 30 m€.

Le montant des prêts participatifs ayant été remboursés s'élève à 32,5 m€.

Placement des disponibilités

En 2022, les marchés actions ont clôturé en baisse de 11,7% pour l'EUROSTOXX et de 9,5% pour le CAC 40.

Les flux nets liés aux opérations d'investissement, hors MECATHERM, sont positifs de 8,6 m€. Les tirages de la ligne de crédit s'élèvent à 30 m€ au 31 décembre 2022.

Indicateurs de performance et RSE

Le Groupe AGRICEREALES, auquel UNIGRAINS appartient, est soumis à l'obligation de fournir une Déclaration de Performance Extra-Financière dite « DPEF », introduite dans le Code de commerce par l'Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières par certaines grandes entreprises et certains groupes, prise en application de la directive 2014/95 du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34 du 22 octobre 2014. Elle est annexée au présent rapport de gestion.

4. Activités en matière de recherche et développement

En application de l'article L.232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5. Activité et comptes des principales filiales – Participations

AUXINEA

AuxinéA, filiale à 100 % d'UNIGRAINS créée en 2020, est une société de conseil et de services dédiée aux coopératives agricoles et ultérieurement, aux groupes familiaux, ETI, PME, évoluant dans le secteur de l'agroalimentaire.

L'année 2022 a permis de valider l'offre de services d'AuxinéA.

AuxinéA a réalisé de nouvelles missions avec des clients existants, entraînant un taux de transformation de pratiquement 100%. AuxinéA a également diversifié et étoffé son portefeuille clients. De nouvelles missions devraient se concrétiser en 2023 et la prospection se poursuivra.

Le résultat net ressort à -18.828,40 € en 2022, contre une perte de - 230.081,80 € en 2021, en raison du lancement de l'activité.

MESSIS FINANCE

MESSIS FINANCE, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, est une société de conseil auprès de l'ensemble des acteurs de l'industrie agroalimentaire, en France et en Europe, dans le cadre de leurs opérations financières stratégiques.

Les missions proposées couvrent notamment les problématiques de :

- croissance externe, développement
- cession d'actifs, de titres et de parts sociales
- financement de croissance
- syndication et recapitalisation.

L'année 2022 a été marquée par la reconstitution de l'équipe de MESSIS FINANCE.

Concernant l'activité, l'évolution du nombre de dossiers est stable par rapport à 2021 et quatre missions ont été réalisées en 2022.

MESSIS FINANCE a pour ambition de devenir la société de M&A spécialisée dans l'agroalimentaire sur le marché français.

Le résultat de l'année s'élève à 24.948,08 € contre un bénéfice de 70.543,47 € en 2021.

SEMAGRI

Filiale à 50% d'UNIGRAINS, codétenue avec SOFIPROTEOL, SEMAGRI est une société de portefeuille spécialisée dans le secteur "Semences / Obtention Végétale".

Le total de bilan est stable et s'élève à 35,1m€ en 2022, contre 35,1 m€ en 2021. L'actif immobilisé de la Société est composé principalement de la participation dans la Société EURALIS SEMENCES HOLDING.

SEMAGRI a poursuivi l'accompagnement de EURALIS SEMENCES HOLDING.

Le résultat de l'exercice 2022 fait ressortir un bénéfice de 668.815,96 € contre un bénéfice de 747.790,60 € en 2021. Ce résultat est lié au dividende remonté d'EURALIS SEMENCES HOLDING.

UNIGRAINS DEVELOPPEMENT

Filiale à 100 % d'UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT est une société de gestion de portefeuille pour le compte de tiers qui gère deux Fonds d'investissement.

FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I)

Au cours de l'exercice 2022, le Fonds FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I) a réalisé deux désinvestissements pour un montant total de 25,2m€, ainsi que deux investissements complémentaires (apport d'une société dans une ligne du portefeuille) pour un montant total de 0,65 m€.

Le Fonds a contracté, le 8 août 2022, une avance en compte courant pour un montant de 0,5 m€ avec la société Albert. Le Fonds a contracté, le 19 septembre 2022, une avance en compte courant avec la société Antico Forno Della Romagna pour un montant de 0,15m€.

Le Fonds a cédé, le 30 septembre 2022, l'intégralité de ses actions Industrial Pack pour un montant de 10,4 m€, réalisant un TRI de 20,4%.

Le Fonds a ensuite cédé ses parts de la société Trasporti Romagna avec une transaction de 14,8 m€ en date du 10 novembre 2022, réalisant un TRI de 25%.

Ces investissements ont été faits via des appels de fonds réalisés sur l'année, portant le capital libéré du Fonds à 48,0 m€ soit 87,4 % des engagements de souscription reçus.

À la suite des cessions, deux distributions ont été réalisées sur la période. Le solde des montants distribués sur l'année est de 24,9 m€, portant le total des distributions à 33,4m€, représentant 60,8% des engagements souscrits et 69,6% des engagements libérés.

A la fin de l'exercice, le portefeuille du Fonds se compose de 5 lignes de participation pour un montant investi de 26,8 m€.

En 2023, la période d'investissement du Fonds prendra fin.

FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE

Le FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE a poursuivi l'accompagnement de son portefeuille de participations. La période d'investissement du Fonds a pris fin en cours d'année.

Le Fonds a souscrit à l'émission d'actions nouvelles dans Les Amis de Kersia pour un montant de 0,1 m€ le 22 septembre 2022.

Le Fonds a contracté avec les différentes parties prenantes le protocole de conciliation pour la sortie des participations Organic Alliance International et Organic Life le 23 décembre 2022.

Le portefeuille du Fonds est constitué de 5 lignes de participations à la fin de l'exercice 2022, pour une valeur au coût d'acquisition de 64,1 m€.

Le résultat de l'exercice de la société de gestion UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, fait ressortir un bénéfice de 181.089,51 € contre un bénéfice de 212.072,44 € en 2021.

UNIGRAINS DIVERSIFICATION

UNIGRAINS DIVERSIFICATION, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, gère un portefeuille de participations dans les entreprises des différents métiers de l'agroalimentaire et des secteurs connexes.

Au cours de l'exercice, une opération d'investissement a été réalisée pour 4,3 m€ et une sortie pour un montant total de 0,5 m€. Des remboursements partiels sont intervenus pour 0,3 m€.

Le résultat financier s'est élevé à 4,4 m€ en 2022, comparé à 3,2 m€ en 2021, principalement en lien avec les plus-values de cession, les dividendes et les intérêts reconnus sur les immobilisations financières

Le résultat courant avant impôts s'est élevé à 4,3 m€ en 2022 contre 3,1 m€ en 2021.

Le résultat net ressort à 3.880.457,90 € en 2022 contre 2.544.896,12 € en 2021.

UNIGRAINS EQUIPEMENTS ET SES FILIALES

La Société UNIGRAINS EQUIPEMENTS, filiale d'UNIGRAINS à 97,4 % détient 100 % de TMG - TOGETHER MEANS GREATER, holding de la Société MECATHERM, société spécialisée dans la conception, l'assemblage et le montage sur site de lignes de production à destination de la boulangerie et viennoiserie industrielle.

Le résultat net d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS fait ressortir une perte de - 41.692,74 € contre une perte de - 549.678,92 € en 2021.

TMG - TOGETHER MEANS GREATER

La Société TMG - TOGETHER MEANS GREATER est une filiale à 100 % d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS. C'est la maison mère des filiales françaises MECATHERM, MAMATA, américaine MECATHERM Inc. et canadienne TMG Canada et sa sous-filiale à 60 % ABI Inc.

Sur l'exercice, la société MECATHERM Canada Inc. a été créée. Le siège social est basé à Toronto au Canada et est une filiale à 100% de MECATHERM.

Le résultat net ressort en profit à 2.562.146,76 € en 2022 contre une perte de - 2.429.451,15 € en 2021.

MECATHERM

Les faits marquants 2022 ont été les suivants :

- Les prises de commandes se sont élevées à 94,6 m€, en forte baisse par rapport à l'année précédente principalement en lien avec la déstabilisation induite par les événements en Ukraine. Les enregistrements du premier semestre ont été fortement affectés et les projets russes ont été interrompus.
- La performance commerciale a été forte en fin d'année avec un niveau de prises de commandes et donc un carnet de clôture à un bon niveau.
- L'activité de l'année a été impactée par le report des enregistrements consécutifs à la guerre en Ukraine. Pour autant, grâce à un bon carnet de commandes, le chiffre d'affaires est en nette progression à 126,4 m€ contre 104,1 m€ l'année précédente. Le taux de marge opérationnel dans la réalisation a été substantiellement impacté (36,2 % contre 37,9 % l'année précédente) par les révisions de marge consécutives aux crises généralisées, violentes et imprévisibles. Elles se sont traduites par des variations de prix (matières premières, transports, ...), des difficultés de réalisation (manque de personnel et de composants notamment électriques, ...). A ces variations exogènes, se sont ajoutées quelques difficultés techniques d'exécution sur une gamme de produits encore récente.
- Les frais de structure sont en augmentation par rapport à 2021 mais sont restés maîtrisés et en ligne avec les prévisions :
 - MECATHERM a continué de développer son implantation en Amérique du Nord, zone à fort potentiel. Des ressources supplémentaires ont ainsi été recrutées en 2022.
 - Après deux années de restrictions de déplacement et de rassemblement, les foires ont repris en 2022, et notamment la foire IBIE à Las Vegas, ce qui a eu un impact sur le niveau de frais généraux.
- Compte tenu du résultat fiscal 2022, une participation de 1,6 m€ sera versée.

Le résultat net ressort à 7.857.537,53 € en 2022 contre 6.284.381,20 € en 2021.

MECATHERM Inc.

MECATHERM Inc., aux États-Unis, est maintenant dotée d'une force commerciale et continue à se doter d'une force de réalisation afin de développer l'activité du groupe aux États-Unis, exclusivement sur les

prestations de service après-vente. Sur l'année 2022, la filiale a continué de fonctionner comme un bureau de représentation pour MECATHERM.

Cette dernière va débuter en 2023 une activité de filiale opérationnelle du groupe afin de réaliser des prestations de services en local pour les clients américains du groupe.

Le résultat net de l'exercice affiche un profit de 66.674 € contre un profit de 41.815 € en 2021.

MAMATA

La Société, créée en milieu d'année 2020 pour gérer le développement de l'offre digitale de MECATHERM en partenariat avec la Société INUSE, a continué son développement via la densification des équipes et la digitalisation de plusieurs modèles d'équipement pour enrichir l'offre du portefeuille d'algorithme CARE.

L'offre M-Care commercialisée par MECATHERM utilisant la solution SaaS MAMATA, a été choisie parmi les nominés dans la catégorie "Plant Efficiency", pour le prix "Best in baking" du salon IBIE.

Le résultat net ressort à - 427.998,02 € contre - 453.108,80 € en 2021.

ABI Inc.

L'année 2022 a été une année de transition pour la société qui a connu des modifications importantes avec une implication forte des équipes TMG. Cette implication ayant pour but de fiabiliser les processus, de renforcer et structurer l'organisation et de lancer les recrutements stratégiques entre la fin d'année et début 2023. Sur l'exercice, l'ensemble du management de la filiale a été modifié avec le départ du Président et le changement de titre du Directeur Général dans le cadre de la révision du pacte d'actionnaires. Les nouveaux Directeur Général et Directeur Administratif et Financier sont attendus courant mars 2023.

Les prises de commandes se sont élevées à 14,9 M€. Ce niveau est légèrement inférieur aux prévisions du révisé de septembre (15,3 M€) mais supérieur aux prévisions du budget initial grâce à une bonne performance sur la fin d'année mais perturbé par un climat d'incertitude au niveau des clients ainsi qu'une inefficacité commerciale en début d'année. Le plan d'actions mis en place avec l'aide du groupe fin 2021 est toujours en cours et commence à apporter ses premiers résultats. A noter que l'activité services est en ligne avec les prévisions.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice s'établit à 9,6 M€ très impacté par le faible niveau de prises de commandes en fin d'année 2021 et sur le premier semestre 2022.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2022 (période de 12 mois) s'affiche par conséquent en perte à - 3.230.895 € contre un profit de 49.561 € en 2021.

UNIGRAINS PARTENAIRE

Depuis son retrait d'agrément en qualité de société de financement prononcé le 24 décembre 2019, UNIGRAINS PARTENAIRE a poursuivi en gestion extinctive la gestion de ses encours de prêts pour compte propre et pour compte de tiers.

Les produits financiers s'élèvent à 0,4 m€ en 2022 contre 1,4 m€ en 2021.

Le résultat d'exploitation s'élève à -68 k€ en 2022 contre -208 k€ en 2021.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 0,2 m€ contre 0,4 m€ en 2021.

Après impôts, le résultat de l'exercice, déduction faite du résultat des fonds gérés, s'élève à 185.439,88 € contre 304.629,56 € en 2021.

Au 31 décembre 2022, le total de bilan s'établit à 40 392 k€ contre 42 485 k€ au 31 décembre 2021.

UNILIS AGTECH

UNILIS AGTECH, filiale à 49,83 % d'UNIGRAINS, est une société issue d'une joint-venture entre UNIGRAINS et ARVALIS dont l'objectif est d'accompagner de jeunes sociétés innovantes dans le domaine des agro-technologies afin d'accélérer l'optimisation et l'intégration de leurs solutions dans les systèmes agricoles de production de grandes cultures et de cultures fourragères.

Après INARIX en 2020 et JAVELOT en 2021, UNILIS AGTECH a accompagné deux sociétés supplémentaires au cours de l'exercice, BIOINTRANT et HYPERPLAN.

Le résultat net ressort à -121.745,45 € en 2022 contre -133.741,44 € en 2021.

UNIGRAINS IBERIA

UNIGRAINS IBERIA, filiale à 100% d'UNIGRAINS, est une société de droit espagnol qui développera une activité de capital investissement dans l'Agro-industrie et l'Agro-Alimentaire en Espagne. La société démarre son activité puisqu'elle a été immatriculée en fin d'année 2022.

PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, les prises de participations significatives intervenues au cours de l'exercice écoulé se décomposent ainsi :

- AVENIR PARTICIPATION	8,95 %
- AXEREAL MALT HOLDING	9,64 %
- HUILLERIES CAUVIN	21,06 %
- ISTARI	13,16 %
- JUPITER	36,20 %
- MAISON RESTORIA	23,68 %
- SYLVATEK	12,18%

6. Perspectives 2023

Dans un contexte d'incertitudes, les prévisions d'activité sont difficiles à prévoir pour 2023.

UNIGRAINS poursuivra son action d'accompagnement stratégique et financier au service des entreprises de l'agroalimentaire, dans leurs projets de croissance et d'adaptation au contexte de plus en plus mouvant, et son développement en Italie et en Espagne.

7. Comptes sociaux – Comptes consolidés

7.1. Analyse des comptes annuels

Les comptes de la Société UNIGRAINS sont présentés selon les règles applicables aux sociétés commerciales.

Le compte de résultat

Les commentaires suivants relèvent du compte de résultat format PCG (plan comptable général).

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2 m€, stables par rapport à 2021. Ils concernent essentiellement les revenus immobiliers et les facturations de prestations administratives.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 26,1 m€ contre 24,8 m€ en 2021.

Le résultat financier s'élève à 39,5 m€ en 2022 contre 71,2 m€ en 2021 correspondant notamment aux plus-values de cessions générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le montant net de provisions, reprises et moins-values sur participations présente un solde de -18,5 m€ en 2022 contre -0,68 m€ en 2021.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 15,5 m€ en 2022 contre 48,6 m€ en 2021.

Le résultat exceptionnel présente un solde de 0,2 m€ contre - 1,2 m€ en 2021.

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à - 0,3 m€ après prise en compte de l'intégration fiscale, contre une charge d'impôt sur les sociétés d'un montant de 5,7 m€ en 2021.

Le résultat net s'élève à 16.033.345,92 € en 2022 contre 41.745.736,18 € en 2021.

Le bilan

Le total du bilan de la Société UNIGRAINS passe de 1.035 m€ en 2021 à 1.004 m€ en 2022, soit une baisse de 31 m€.

Les variations les plus notables sont :

A l'actif :

- Augmentation de 28,2 m€ des titres liés à l'activité de portefeuille (TIAP) en valeur nette comptable passant de 685,4 m€ à 713,6 m€ à la suite d'investissements et désinvestissements réalisés sur l'exercice,
- Baisse des prêts en valeur nette comptable passant de 43,2 m€ à 40,8 m€,
- Baisse des autres immobilisations financières passant de 5,9 m€ à 4,7 m€ provenant principalement de la baisse des intérêts courus non échus,
- Baisse des valeurs mobilières de placement en valeur nette comptable passant de 73,5 m€ à 30 m€,
- Baisse des disponibilités passant de 36,6 m€ à 24 m€.

Au passif :

- Augmentation des fonds propres de 907,8 m€ à 918,7 m€.
- Diminution des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit de 70,1 m€ à 30 m€.

Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il sera demandé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les dépenses visées à l'article 39-4 dudit code d'un montant global de 3010 €.

Dettes fournisseurs

En application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous précisons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I. -1* : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2* : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	298					146	-					78
Montant TTC total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	309 282	79 322	5 178	5 193	86 178	175 872	0	737 681	14 076	133 753	300 975	1 186 485
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	3%	1%	0%	0%	1%	2%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							0%	32%	1%	6%	13%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												0
Montant total des factures exclues (préciser :												0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux : X						Délais contractuels : Délais légaux : X					

Intéressement et participation

L'accord d'intéressement donnera lieu en 2023, au titre de l'exercice 2022, à un versement global hors abondement de l'employeur de 1,1 m€.

Il n'y a pas lieu de constater une réserve de participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice écoulé.

7.2. Analyse des comptes consolidés

Il est rappelé qu'AGRICEREALES, en sa qualité d'holding du Groupe, consolide les comptes d'UNIGRAINS.

Le compte de résultat

Les produits d'exploitation s'établissent à 150,2 m€ contre 136,5 m€ en 2021.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 170,7 m€ contre 152,5 m€ en 2021.

Le résultat financier s'élève à 42,1 m€ contre 72,0 m€ en 2021, correspondant notamment aux plus-values de cessions générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le résultat net (part du groupe) s'élève à 22,9 m€ en 2022 contre 51,1 m€ en 2021.

Le bilan

Au 31 décembre 2022, le total du bilan ressort à 1.193,1 m€ comparé à 1.214,4 m€ en 2021.

A l'actif, le poste actif immobilisé s'élève à 972 m€ contre 940 m€ en 2021. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des titres de participation non consolidés qui ressort à 755,4 m€ contre 721,3 m€ en 2021.

L'actif circulant est en baisse passant d'un montant de 274,3 m€ en 2021 à 221,6 m€ avec principalement une diminution de la trésorerie nette des concours bancaires et des valeurs mobilières de placement et une hausse des impôts différés actifs.

L'actif circulant est principalement composé de la trésorerie nette des concours bancaires pour un montant de 67,8 m€, du poste clients et autres débiteurs pour 91 m€, et de valeurs mobilières de placement pour un montant de 36,6 m€.

Au passif, les capitaux propres consolidés part du groupe s'établissent à 950 m€ contre 933 m€ en 2021. Le résultat net part du groupe s'établit à 22,9 m€ contre 51,1 m€ en 2021.

8. Risques, contrôle interne

8.1. Risques

Description des principaux risques

L'activité principale d'UNIGRAINS étant une activité de financement haut de bilan (prise de participation minoritaire et quasi-fonds propres obligataires pour l'essentiel...) dans le cadre d'opérations stratégiques de ses clients, entreprises du secteur agroalimentaire, les principaux risques auxquels elle est exposée sur son cœur de métier sont les risques de contrepartie, de concentration et liquidité. Toutefois, compte tenu de l'activité de ses clients dans l'alimentaire, le risque réputationnel est un risque majeur.

Dans le cadre de ses activités d'investissement et d'octroi de prêts participatifs au bénéfice exclusif de ses clients, UNIGRAINS est également exposée au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

La détention de participations dans des sociétés étrangères et des fonds étrangers engendre un risque de change qui demeure encore faible compte tenu du montant de ses participations rapportées au montant global des fonds propres d'UNIGRAINS.

Le placement de la trésorerie génère par ailleurs des risques de crédit, de taux d'intérêt global et de liquidité. Ces risques sont décrits ci-après.

UNIGRAINS supporte également des risques de non-conformité et opérationnels, notamment les risques cyber-sécurité. Pour répondre à ces derniers, UNIGRAINS a identifié les principaux risques cyber et a mis en place des mesures afin de les limiter, notamment au travers de campagnes régulières de sensibilisation des collaborateurs et grâce à la mise en place de politiques de sécurité pour l'ensemble des actifs informatiques.

UNIGRAINS a effectué une revue de ses risques majeurs et a vérifié la cohérence des processus de suivi.

Afin de limiter les principaux risques cités ci-dessus, UNIGRAINS a élaboré un plan de gestion de crise prévoyant de nombreux scénarios possibles. Les acteurs de la cellule de crise ont été identifiés et le plan de gestion de crise leur a été diffusé.

Risques de marché, performance

Les risques du portefeuille de placements font l'objet d'un suivi régulier par type d'exposition et par produit. Ce suivi couvre également UNIGRAINS PARTENAIRE et UNIGRAINS DIVERSIFICATION car le montant de leur trésorerie disponible est significatif.

Le principe est de garder une trésorerie disponible suffisante afin de pouvoir faire face à l'activité d'investissement.

Les placements de trésorerie suivent la classification DICI (Document d'Information Clé de l'Investisseur) de l'AMF et ne peuvent être affectés qu'à des produits dont l'indice DICI est au maximum de 4 sur une échelle de 1 à 7.

Le profil de portefeuille à fin 2022 reste très prudent avec une moyenne des DICI sur les trois fonds concernés à 3,8. Cette moyenne est ramenée à 1,3 sur l'ensemble du portefeuille.

L'exposition du portefeuille global au risque actions a fortement diminué pour atteindre 1,22% (7,9 % fin 2021).

Les produits sans risque, bons de capitalisation et comptes à terme représentent 50,6% du portefeuille et les dépôts en banque 16,4%.

8.2. Contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe dispose d'une organisation de contrôle de ses activités structurée autour d'un Comité d'Audit UNIGRAINS dont les missions sont relatives à :

- o la revue des comptes de la société UNIGRAINS, en social et consolidé,

- o la supervision des risques et du dispositif de contrôle interne, notamment pour la filiale UNIGRAINS DEVELOPPEMENT pour laquelle la mission de RCCI a été externalisée depuis le 1^{er} février 2021.

Les actions menées ont été présentées au Comité d'Audit des 28 novembre 2022 et 14 mars 2023.

9. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 de 16.033.345,92 €, comme suit :

- distribution d'un dividende de 29 € par action..... 4.060.000,00 €
- le solde en "report à nouveau"..... 11.973.345,92 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 366.881.210,27 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 juillet 2023. Il sera soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèveront à un montant de 914.658.010,27 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- o exercice clos le 31.12.2021 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- o exercice clos le 31.12.2020 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- o exercice clos le 31.12.2019 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)

10. Mandats

Nous vous informons que les mandats d'Administrateurs arrivant à échéance de :

- ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES – « AGPB »
- CONSEIL DE L'AGRICULTURE FRANCAISE
- ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS – « AGPM »
- SOCIETE GENERALE

Nous vous proposons de renouveler les mandats d'Administrateurs suivants :

- ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES – « AGPB »
- ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS – « AGPM »

pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2026, pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025.

Nous vous proposons de ne pas renouveler les mandats d'Administrateurs arrivant à échéance de :

- CONSEIL DE L'AGRICULTURE FRANCAISE
- SOCIETE GENERALE

11. Autres informations - Evènements importants depuis la clôture

Aucun évènement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

12. Montant des prêts interentreprises à moins de 2 ans consentis par la Société

Conformément à l'article L.511-6,3 bis du code monétaire et financier, nous vous informons qu'aucun prêt n'a été consenti par la Société au profit de microentreprise, PME, ETI avec lesquelles le prêteur entretient des liens économiques le justifiant.

13. Etat des sûretés, cautionnements, avals et garanties consenties par la Société

Conformément à l'article L.232-1, I, 1° du code de commerce, nous vous indiquons que la Société a souscrit une garantie bancaire d'un montant de 48 000 € auprès de Crédit Agricole Ile de France, laquelle contre-garantie une banque italienne, pour le paiement des loyers correspondant aux locaux loués par la succursale d'UNIGRAINS DEVELOPPEMENT à Milan.

14. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément à l'article L.225-37 du code de commerce, un rapport sur le gouvernement d'entreprise doit être élaboré par le Conseil d'Administration afin d'être présenté à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes. Conformément au dernier alinéa du même article, il a été choisi de présenter les informations correspondantes dans la présente section, à savoir :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux. Cette liste est annexée au présent rapport,
- L'absence de délégation en cours de validité accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- L'absence de convention relevant de l'article L225-38 du code de commerce au cours de l'exercice 2022.

15. Présentation des résolutions

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vont vous être présentées.

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront leurs rapports sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration

UNIGRAINS

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (R225-81, R225-83, 225-102 du code de commerce)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capital social en fin d'exercice						
Capital social en fin d'exercice		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nombre des actions :						
- ordinaires existantes		140 000	140 000	140 000	140 000	140 000
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)						
Nombre maximal d'actions futures à créer :						
- par conversion d'obligations						
- par exercice de droits de souscription						
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes		1 903 303	1 986 927	1 956 040	1 627 045	116 564
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		19 691 627	45 454 290	30 558 082	63 088 062	83 053 306
Impôts sur les bénéfices		-320 987	5 696 525	4 082 262	2 147 870	2 385 006
Participation des salariés due au titre de l'exercice						
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		16 033 346	41 745 736	24 834 151	55 622 001	56 295 395
Résultat distribué		4 060 000	6 020 000	5 040 000	6 020 000	6 020 000
Résultat par action						
Résultat après impôts, participations des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions		142,95	283,98	189,11	465,97	610,27
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		114,52	298,18	177,39	397,30	402,11
Dividende attribué à chaque action		29,00	43,00	36,00	43,00	43,00
Effectif						
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice		59	69	69	60	58
Montant de la masse salariale de l'exercice		9 936 041	9 332 026	9 899 159	7 645 340	7 756 335
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)		4 439 196	3 895 031	3 631 711	2 852 361	3 081 006



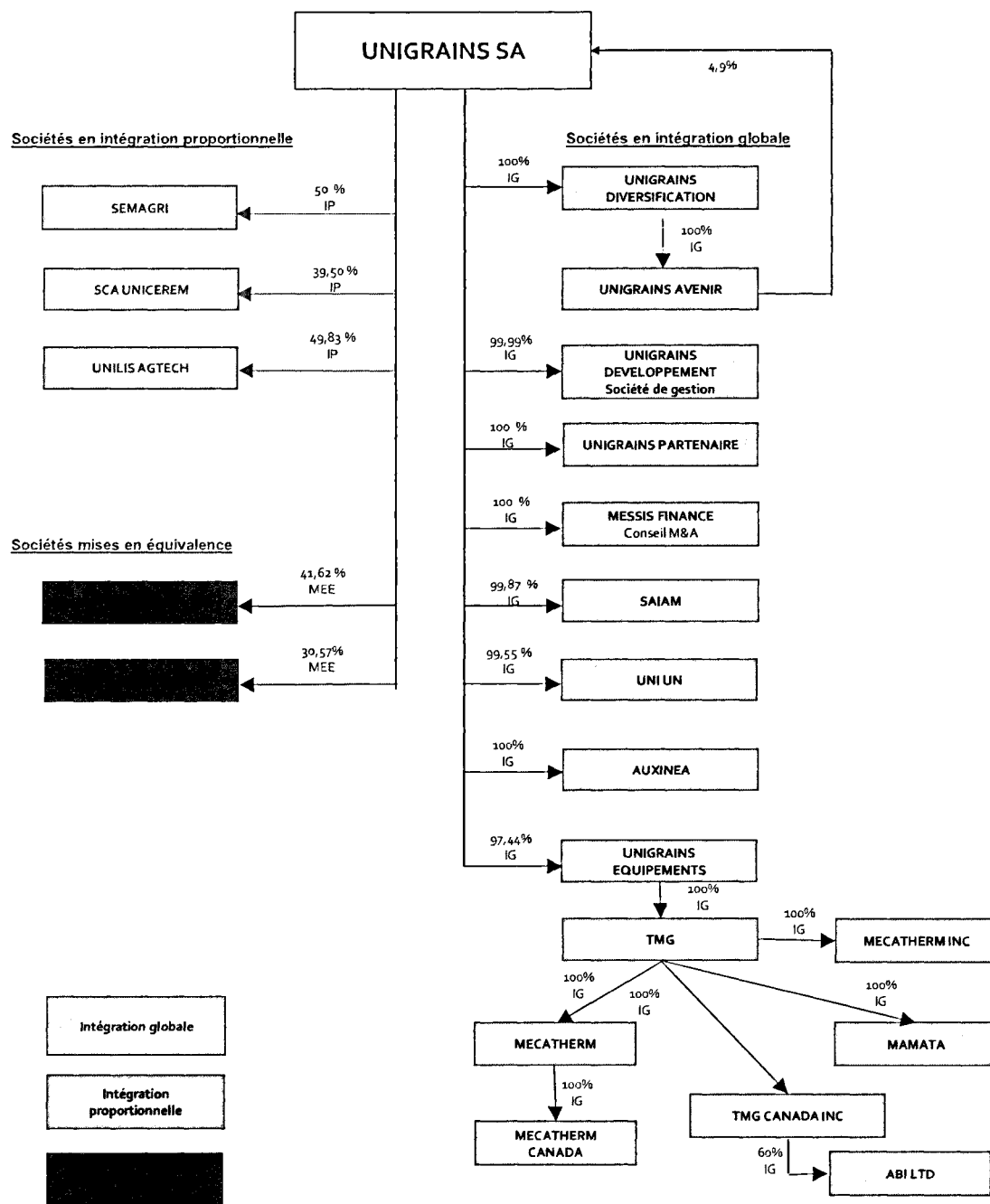
CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Herhaus

UNIGRAINS SA COMPTES CONSOLIDÉS 2022



ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2022



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDES 2022

Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (actif)	1
Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (passif)	2
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022	3
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022 (suite)	4
Annexe aux comptes consolidés	5
Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation	5
Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation	12
Note 3 : Géographie du capital	14
Note 4 : Immobilisations	15
Note 5 : Stocks	17
Note 6 : Impôts différés actifs	17
Note 7 : Clients et autres débiteurs	17
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	18
Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires	18
Note 10 : Comptes de régularisation	18
Note 11 : Variation des capitaux propres	19
Note 13 : Impôts différés passif	21
Note 14 : Emprunts et dettes financières	21
Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs	21
Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation	22
Note 17 : Détail des impôts sur le résultat	22
Note 18 : Résultat de l'exercice	23
Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique	24
Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé	25
Note 21 : Autres informations	26
Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	26
Note 23 : Autres engagements hors bilan	27

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (actif)

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	152 628	152 419
<i>Dont écart d'acquisition</i>	4	82 435	82 463
Immobilisations corporelles	4	11 873	12 314
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	755 430	721 291
Participations mises en équivalences	4	2 811	2 606
Autres immobilisations financières	4	48 765	51 475
TOTAL I		971 508	940 104
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	14 057	9 605
Impôts différés actif	6	10 261	9 341
Clients et Autres débiteurs	7	91 032	79 429
Valeurs mobilières de placement	8	36 600	78 590
Trésorerie nette des concours bancaires	9	67 850	95 776
Comptes de régularisation	10	1 782	1 570
TOTAL II		221 581	274 312
TOTAL GENERAL		1 193 089	1 214 416

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 000	7 000
Primes		-	-
Réserves consolidées		919 409	874 126
Ecart de conversion		732	664
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		22 921	51 148
TOTAL I	11	950 062	932 938
INTERETS MINORITAIRES		2 316	3 519
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	9 382	11 397
TOTAL II		9 382	11 397
DETTES			
Impôts différés passifs	13	6 573	6 771
Emprunts et dettes financières	14	74 421	125 230
Fournisseurs et Autres créditeurs	15	144 890	129 904
Autres dettes et comptes de régularisation	16	5 445	4 658
TOTAL III		231 329	266 562
TOTAL GENERAL		1 193 089	1 214 416

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		29 550	28 460
Production de biens		110 607	91 478
Autres produits d'exploitation		10 026	16 551
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		150 182	136 490
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		99 256	86 276
Charges de personnel		57 237	52 133
Autres charges d'exploitation		763	976
Impôts et taxes		3 589	3 727
Dotations nettes aux amortissements et provisions		9 845	9 353
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		170 690	152 465
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		-20 507	-15 975
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (III)		-	-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III) (IV)		-20 507	-15 975
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 572	1 044
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		22 039	23 902
Produits /Prêts et créances sur clientèle		2 977	3 156
Produits sur Valeurs mobilières de placement		2 452	8
Plus value sur cession d'immobilisations financières		36 053	48 189
Reprises/Amort et provisions - charges financières		16 523	14 707
Autres produits financiers		59	166
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		81 675	91 174
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		3 206	2 894
Amortissements et provisions - charges financières		18 265	14 438
Moins value sur cession d'immobilisations financières		14 882	1 512
Autres charges financières		3 250	310
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		39 603	19 156
2 - RESULTAT FINANCIER		42 072	72 019

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		1 324	- 1 710
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	1 439	3 121
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII - VIII)		21 450	51 212
Résultat des Fonds Gérés (IX)		-	-
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		- 205	- 31
Intérêts minoritaires (XI)		- 1 266	95
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	18	22 921	51 148
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		22 921	51 148
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		- 1 266	95

Résultat par action : 163.72 euros

Résultat dilué par action : 163.72 euros

Annexe aux comptes consolidés

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2022, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2021.

Les comptes retenus pour la société CENCA sont ceux arrêtés au 30/09/2021.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1: Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2022 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses

dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

-soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;

-soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement

ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +230 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- de prudence,
- de coûts historiques,
- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- de permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENCA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2022, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2021.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC, ABI LTD et MECATHERM CANADA établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,444 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours moyen de l'année 2022 soit 1 € = 1,3703 dollar canadien.

La société MECATHERM INC établit les comptes en dollars américains. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,0666 dollar américain ;
- Compte de résultat : cours moyen de l'année 2022 soit 1 € = 1,0539 dollar américain.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- | | |
|------------------------|--------|
| - Agencements : | 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Installations : | 5 ans |
| - Véhicules : | 4 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 ans |
| - Logiciels : | 3 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2022 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste

d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués par les investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés

Comptes annuels consolidés UNIGRAINS – 2022

financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrécouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de

l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.

Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions concernant des engagements par signature ;
- les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base: Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO: CAMARCA, régime complémentaire AGIRC: CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation: CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 038k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

-Taux de charges patronales: 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.

- Taux d'actualisation de 3,84 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA et de 3,75% % pour les sociétés du groupe TMG.

- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA et entre 62 et 64 ans pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique «Frais de personnel» comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25%; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-value à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1^{er} janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1^{er} janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1^{er} janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM. Au 1^{er} janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1^{er} janvier 2022, la société MAMATA est également intégrée au périmètre d'intégration fiscale.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (*total bilan ou parts dans les fonds propres*) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif):

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2022 :

- UNIGRAINS PARTENAIRE, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- SAIAM détenue à 99.87% par UNIGRAINS,
- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99.55% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97.44% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée 100% par UNIGRAINS,

- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS.
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 60% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS.
- MECATHERM INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,44% par UNIGRAINS.
- MECATHERM CANADA contrôlée à 100% par MECATHERM contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,44% par UNIGRAINS.

- CENECA contrôlée à 41.62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la société AGRICEREALES.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint):

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39.50 %,
- UNILIS AGTECH, détenue à 49,83%.

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable):

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES En milliers d'euros	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
MESSIS FINANCE - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	250	-29	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	12 600	62 081	IG
UNIGRAINS PARTENAIRE - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	3 536	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	1 000	260	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,87	192	-85	IG
UNI-UN SCI - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	240	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	97,44	82 315	1 643	IG
TMG - 1, rue du Départ 75014 PARIS	100,00 (2)	57 152	66 583	IG
MECATHERM - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 936	IG
MAMATA - 1, rue du Départ 75014 PARIS	100,00 (2)	850	-827	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 719	0	IG
ABI LTD, 61 Performance Drive, Richmond hill, On, L4S, OJ5, Canada	60,00 (3)	8 266	1 232	IG
MECATHERM INC, 26 Lenox Pointe NE, ATLANTA, GA 30324, Etats-Unis	100,00 (2)	9	-143	IG
MECATHERM CANADA, 61 Performance Drive L4S OJ5 RICHMOND HILL, Ontario, Canada	100,00 (2)	0	0	IG
AUXINEA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	79	0	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 473	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
UNILIS AGTECH - 23, avenue de Neuilly - 75 116 PARIS	49,83	600	-279	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 27, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS	41,62	915	2 881	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	4 365	-1 007	ME
(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains				
(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,44% par Unigrains				
(3) Par TMG Canada, détenu indirectement à 58,46% par Unigrains				
IG : Intégration Globale				
IP : Intégration Proportionnelle				
ME : Mise en Equivalence				

Sociétés non consolidées :

UNIGRAINS IBERIA a été créée par UNIGRAINS le 15 novembre 2022 avec un capital initial de 3,000€. Elle est détenue à 100% par UNIGRAINS. UNIGRAINS IBERIA a pour vocation de faire de l'investissement direct en Espagne. Elle n'est pas retenue dans le périmètre de consolidation compte tenu de sa faible matérialité pour l'établissement des comptes consolidés du groupe UNIGRAINS. La société n'a en effet enregistré sur l'exercice que des charges liées aux frais de constitution. Ces titres apparaissent donc en titres de participation non consolidés au 31/12/2022.

Entrées de périmètre :

La société MECATHERM INC, détenue à 100% par la société TMG est consolidée pour la première fois à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les produits de la société sont essentiellement constitués de prestations intragroupe avec la société MECATHERM venant couvrir les charges d'exploitation engagées par la société.

La société MECATHERM CANADA, détenue à 100% par la société MECATHERM, a été constituée en mai 2022. Cette société est consolidée pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67.82 %
SOCIETE GENERALE (groupe)	6.79 %
UNIGRAINS AVENIR	4.88%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6.42%
SOFIPROTEOL	5.15 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3.40 %
BNP PARIBAS	3.39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2.14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0.01 %

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92
<u>Elle-même détenue par :</u>	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48.78 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12.85 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37.57 %
AUTRES ACTIONNAIRES	0.80 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14.16 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7.33 %
UNION INVIVO	4.73 %
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4.29 %
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3.33 %
AUTRES ACTIONNAIRES	7.24%

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS PARTENAIRE

UNIGRAINS SA	100.00 %
--------------	----------

Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Brut	60	82 435	82 495	82 523
Amortissements	-60	0	-60	-60
Total Ecart Acquisition	0	82 435	82 435	82 463
Brut	3 644	83 312	86 956	83 683
Amortissements	-3 061	-13 702	-16 763	-13 728
Total Immobilisations incorporelles nettes	584	69 609	70 193	69 956
Brut	21 529	28 482	50 011	49 386
Amortissements et dépréciations	-14 618	-23 519	-38 137	-37 072
Total Immobilisations corporelles nettes	6 911	4 962	11 873	12 314
TOTAL	7 494	157 007	164 501	164 732

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Brut	818 097	3	818 101	782 206
Dépréciations	-62 671	0	-62 671	-60 915
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	755 427	3	755 430	721 291
Total Participations mises en équivalence	2 811	0	2 811	2 606
Brut	1 586	0	1 586	2 637
Dépréciations	-231	0	-231	-227
Total Crédit à la clientèle	1 355	0	1 355	2 410
Brut	37 500	948	38 448	40 882
Dépréciations	0	0	0	-
Total Prêts subordonnés	37 500	948	38 448	40 882
Brut	0	0	0	421
Dépréciations	0	0	0	-421
Total Créances douteuses	0	0	0	0
Brut	8 800	0	8 800	7 685
Dépréciations	-397	0	-397	0
Total ICNE	8 403	0	8 403	7 685
Dépôts versés	71	488	559	497
Total autres immobilisations financières	47 329	1 436	48 765	51 475
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	805 566	1 440	807 006	775 372

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 5 : Stocks

	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Brut	-	15 818	15 818	11 293
Dépréciations	-	-1 761	-1 761	-1 688
STOCKS	-	14 057	14 057	9 605

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 6 : Impôts différés actifs

	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Impôts différés actifs	6 405	3 856	10 261	9 341
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	6 405	3 856	10 261	9 341

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 7 : Clients et autres débiteurs

	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Brut	2 017	84 559	86 576	76 386
Dépréciation	-834	-4 601	-5 435	-5 260
CLIENTS	1 183	79 958	81 141	71 126
Brut	4 076	5 900	9 976	8 388
Dépréciation	-85	0	-85	-85
AUTRES DEBITEURS	3 991	5 900	9 891	8 304
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	5 174	85 858	91 032	79 429

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Brut	37 727	0	37 727	79 711
Provision	-1 128	0	-1 128	-1 121
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	36 600	0	36 600	78 590

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires

	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Caisse	0	2	3	1
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	43 015	24 832	67 847	95 775
Dettes rattachées à des cpte ordin	-	-	-	-
Etab.crédit, comptes à terme et prêts	-	-	-	-
Créances rattachées cpte à terme & prêts	-	-	-	-
Cptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	43 015	24 835	67 850	95 776

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 10 : Comptes de régularisation

	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Comptes de régularisation	640	1 142	1 782	1 570
COMPTES DE REGULARISATION	640	1 142	1 782	1 570

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 11 : Variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2020	7 000	860 863	17 444	-	885 306
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Auto-détention *			246		246
Résultat non distribué		12 649	-12 649		0
Changement de méthode		614			614
Ecart de conversion				664	664
Résultat 2021			51 148		51 148
SITUATION AU 31/12/2021	7 000	874 126	51 148	664	932 938
Distributions UNG			-6 020		-6 020
Auto-détention *			293		293
Résultat non distribué		45 422	-45 422		0
Entrée périmètre **		-139			-139
Ecart de conversion				68	68
Résultat 2022			22 921		22 921
SITUATION AU 31/12/2022	7 000	919 409	22 921	732	950 062

* Unigrains auto-détient 6 825 actions pour 18 980€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

** Mécatherm Incorporated, filiale de TMG, a été intégrée dans le périmètre en 2022 suite au développement de son activité

Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecart de change	31/12/2022
UNIGRAINS					
Risques divers	2 452	-	1 050	-	1 402
Provision engagement retraite	495	-	42	-	453
Charges diverses	128	-	128	-	0
Provisions pour risques UNIGRAINS	3 075	-	1 220	-	1 855
UNIGRAINS PARTENAIRE					
Risques de crédit	-	-	-	-	-
Provisions pour risques UNIGRAINS PARTENAIRE	-	-	-	-	-
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT					
Provision engagement retraite	19	-	1	-	19
Provisions pour risques UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	19	-	1	-	19
MESSIS FINANCE					
Provision engagement retraite	44	85	-	-	128
Risques divers	-	196	-	-	196
Provisions pour risques MESSIS	44	281	-	-	324
AUXINEA					
Provision engagement retraite	8	20	-	-	27
Provisions pour risques AUXINEA	8	20	-	-	27
TMG					
Provision engagement retraite	244	4	-	-	247
Provisions pour risques TMG	244	4	-	-	247
MECATHERM					
Risques divers	5 232	3 149	3 827	-	4 554
Provision engagement retraite	2 634	-	475	-	2 159
Provisions pour risques MECATHERM	7 866	3 149	4 302	-	6 713
MAMATA					
Provision engagement retraite	4	1	-	-	5
Provisions pour risques MAMATA	4	1	-	-	5
ABI LTD					
Risques divers	138	27	-	26	192
Provisions pour risques ABI	138	27	-	26	192
TOTAL GENERAL	11 397	3 481	5 522	26	9 382

Note 13 : Impôts différés passif

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Impôts différés passifs	-	6 573	6 573	6 771
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	-	6 573	6 573	6 771

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 14 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Ets crédit, cat & emprunts	30 009	43 276	73 285	121 575
Dettes rattachées emprunts	37	105	142	154
Comptes créditeurs à terme	0	0	0	2 665
Dépôts et cautionnements reçus	2	0	2	2
Dettes sur titres	159	186	345	499
Fonds participatifs	0	647	647	335
Total Emprunts et Dettes	30 207	44 214	74 421	125 230

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Fournisseurs	1 868	21 793	23 661	15 915
Clients - Avances et acomptes	1	95 906	95 907	94 557
Dettes Fiscales & Sociales	14 554	9 505	24 059	17 892
Autres créditeurs	719	544	1 263	1 540
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	17 142	127 748	144 890	129 904

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 397	1 048	5 445	4 658
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 397	1 048	5 445	4 658

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros		
Impôts courants	2 556	8 147
Impôts différés	-1 117	-5 025
TOTAL IMPOTS	1 439	3 121

Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2022
UNIGRAINS	17 024		17 024
UNIGRAINS CREDIT	185		185
SAIAM	-9	0	-9
UNI UN	-3	0	-3
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	196		196
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3 145		3 145
MESSIS FINANCE	-44		-44
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	15	0	16
UNIGRAINS AVENIR	-144		-144
AUXINEA	-33		-33
TMG	-2 714	-71	-2 785
MECATHERM	7 569	199	7 768
MAMATA	-347	-9	-356
TMG CANADA	-7	0	-7
ABI LTD	-1 949	-1 385	-3 333
MECATHERM INC	65	2	67
MECATHERM CANADA	-60	-2	-62
SEMAGRI	334		334
UNILIS	-61		-61
UNICEREM	-449		-449
CENECA	160		160
AGRA INVESTISSEMENT	45		45
RESULTAT	22 921	-1 266	21 655

Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2022
Résultat net	22 921
Charge d'impôt	1 439
Résultat comptable avant impôt	24 360
Taux	25,00%
Impôt théorique	5 774
Ecart sur différences permanentes	-3 189
Impôt sur résultat des sociétés mises en équivalence	-51
Ecart sur différences temporaires	106
Ecart sur taux (sociétés étrangères/imposition)	23
Retraitements de consolidation	-1 233
Déficit non activé sur l'exercice	795
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	-694
contribution 3,3%	0
Rappel d'IS	0
Autres	-91
<u>IMPÔT REEL</u>	1 439

Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	31/12/2022
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	21 655
+/- Dotations nettes aux amortissements	-3 007
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	-2 041
-/+ Variation de l'impôt différé	1 117
-/+ O/P sociétés mise en équivalence	205
-/+ Plus et moins-values de cession	77
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	25 305
+/- Variations du BFR	-441
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	24 863
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-2 255
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-3 330
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-33 175
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	0
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	404
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-38 357
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-5 726
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	129
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-50 837
+/- intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	-56 434
Effet des variations de taux de conversion	2
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	-69 926
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	174 366
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	104 441

Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	UNIGRAINS PARTENAIRE	MESSIS FINANCE	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	MAMATA	MECATHERM	TMG	ABI LTD	MECATHERM INC	TOTAL
Effectifs	59	-	3	5	1	4	430	11	75	8	597

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Concernant UNIGRAINS, le montant global des rémunérations allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 131 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 55 k€.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année (pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA) et entre 62 et 64 ans (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 038 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 23 : Autres engagements hors bilan

Engagements financiers donnés:

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 363 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 14 466 K€
- Autres engagements donnés :
 - o Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus:

- Engagements sur titres à recevoir : 119 077 k€
- Cautions et avals reçus : 31 250K€



CERTIFIÉ CONFORME

A L'ORIGINAL

Deventer

BM&A

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2022



RSM Paris
26, rue Cambacères
75 008 Paris
France
Tel.: +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00



BM&A
11 rue de Laborde
75 008 Paris
France
Tel.: +33 (0) 1 40 08 99 50

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société UNIGRAINS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des actifs financiers

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs du coût du risque, et le résultat net des opérations sur actifs immobilisés dont l'incidence sur le résultat de l'exercice est significative.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

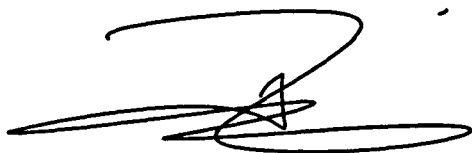
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 25 avril 2023

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

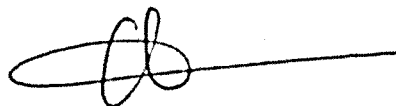
A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Stéphane MARIE

Associé

BM&A

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop followed by a horizontal line.

Céline CLARO

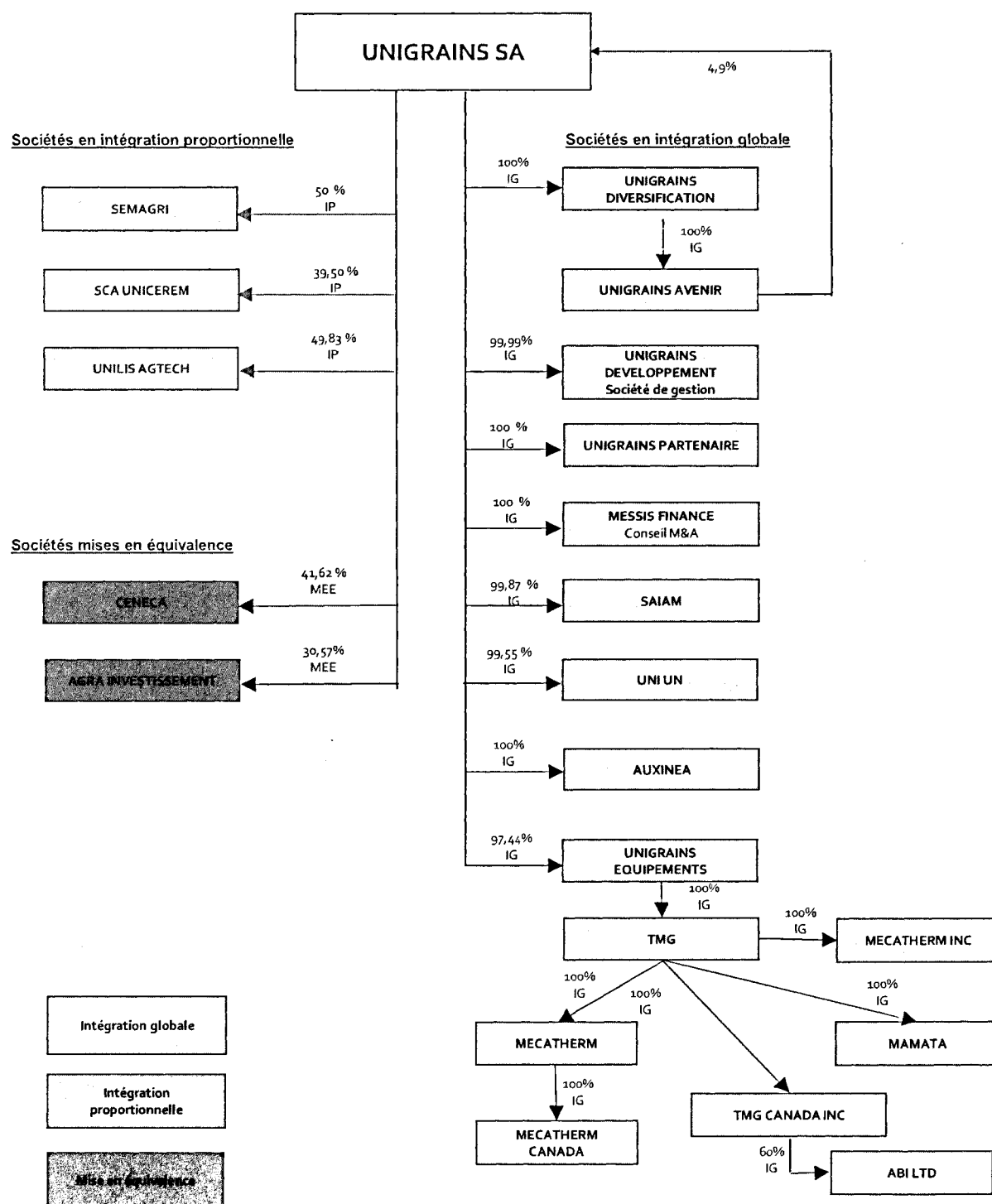
Associée



UNIGRAINS SA

COMPTES CONSOLIDES 2022

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2022



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDES 2022

Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (actif)	1
Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (passif)	2
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022	3
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022 (suite)	4
Annexe aux comptes consolidés	5
Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation	5
Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation	12
Note 3 : Géographie du capital	14
Note 4 : Immobilisations	15
Note 5 : Stocks	17
Note 6 : Impôts différés actifs	17
Note 7 : Clients et autres débiteurs	17
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	18
Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires	18
Note 10 : Comptes de régularisation	18
Note 11 : Variation des capitaux propres	19
Note 13 : Impôts différés passif	21
Note 14 : Emprunts et dettes financières	21
Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs	21
Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation	22
Note 17 : Détail des impôts sur le résultat	22
Note 18 : Résultat de l'exercice	23
Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique	24
Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé	25
Note 21 : Autres informations	26
Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	26
Note 23 : Autres engagements hors bilan	27

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (actif)

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	152 628	152 419
<i>Dont écart d'acquisition</i>	4	82 435	82 463
Immobilisations corporelles	4	11 873	12 314
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	755 430	721 291
Participations mises en équivalences	4	2 811	2 606
Autres immobilisations financières	4	48 765	51 475
TOTAL I		971 508	940 104
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	14 057	9 605
Impôts différés actif	6	10 261	9 341
Clients et Autres débiteurs	7	91 032	79 429
Valeurs mobilières de placement	8	36 600	78 590
Trésorerie nette des concours bancaires	9	67 850	95 776
Comptes de régularisation	10	1 782	1 570
TOTAL II		221 581	274 312
TOTAL GENERAL		1 193 089	1 214 416

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 000	7 000
Primes		-	-
Réserves consolidées		919 409	874 126
Ecart de conversion		732	664
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		22 921	51 148
TOTAL I	11	950 062	932 938
INTERETS MINORITAIRES		2 316	3 519
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	9 382	11 397
TOTAL II		9 382	11 397
DETTES			
Impôts différés passifs	13	6 573	6 771
Emprunts et dettes financières	14	74 421	125 230
Fournisseurs et Autres créditeurs	15	144 890	129 904
Autres dettes et comptes de régularisation	16	5 445	4 658
TOTAL III		231 329	266 562
TOTAL GENERAL		1 193 089	1 214 416

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		29 550	28 460
Production de biens		110 607	91 478
Autres produits d'exploitation		10 026	16 551
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		150 182	136 490
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		99 256	86 276
Charges de personnel		57 237	52 133
Autres charges d'exploitation		763	976
Impôts et taxes		3 589	3 727
Dotations nettes aux amortissements et provisions		9 845	9 353
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		170 690	152 465
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		-20 507	-15 975
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (III)		-	-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III) (IV)		-20 507	-15 975
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 572	1 044
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		22 039	23 902
Produits /Prêts et créances sur clientèle		2 977	3 156
Produits sur Valeurs mobilières de placement		2 452	8
Plus value sur cession d'immobilisations financières		36 053	48 189
Reprises/Amort et provisions - charges financières		16 523	14 707
Autres produits financiers		59	166
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		81 675	91 174
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		3 206	2 894
Amortissements et provisions - charges financières		18 265	14 438
Moins value sur cession d'immobilisations financières		14 882	1 512
Autres charges financières		3 250	310
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		39 603	19 156
2 - RESULTAT FINANCIER		42 072	72 019

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		1 324	- 1 710
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	1 439	3 121
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII - VIII)		21 450	51 212
Résultat des Fonds Gérés (IX)		-	-
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		- 205	- 31
Intérêts minoritaires (XI)		- 1 266	95
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	18	22 921	51 148
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		22 921	51 148
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		- 1 266	95

Résultat par action : 163.72 euros

Résultat dilué par action : 163.72 euros

Annexe aux comptes consolidés

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2022, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2021.

Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2021.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue un fait marquant de l'exercice.

Ce conflit armé a affecté depuis le début de l'année 2022 les activités économiques et commerciales au plan mondial notamment les marchés de l'énergie et des denrées alimentaires.

Cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés d'UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'évaluation des immobilisations financières a été réalisée en tenant compte du contexte lié à ce conflit armé.

La poursuite d'activité et la continuité d'exploitation ne sont pas impactées.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1: Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2022 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

-soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;

-soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +230 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- de prudence,
- de coûts historiques,
- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- de permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENECA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2022, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2021.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC, ABI LTD et MECATHERM CANADA établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,444 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours moyen de l'année 2022 soit 1 € = 1,3703 dollar canadien.

La société MECATHERM INC établit les comptes en dollars américains. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,0666 dollar américain ;
- Compte de résultat : cours moyen de l'année 2022 soit 1 € = 1,0539 dollar américain.

Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

• Ecart d'acquisition

Dans le cadre de son développement, UNIGRAINS a constaté des écarts d'acquisition à l'actif de son bilan consolidé, correspondant à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition positif, ou survaleur, est comptabilisé à l'actif sur une ligne spécifique du bilan dès lors qu'il se rapporte à une entité contrôlée. Il est affecté, à la date d'acquisition, à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition et n'est pas amorti.

Ces écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation sur base des plans d'affaire, a minima annuel, ou plus fréquemment dès lors que des indices de pertes de valeur sont identifiés, par

Comptes annuels consolidés UNIGRAINS – 2022

comparaison entre leur valeur nette comptable et leur valeur recouvrable. Les plans d'affaires des participations sont établis sur la base de la meilleure estimation des incidences de la situation économique actuelle.

Les tests de dépréciation réalisés à la clôture n'ont pas mis en évidence des pertes de valeur.

• Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- | | |
|------------------------|--------|
| - Agencements : | 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Installations : | 5 ans |
| - Véhicules : | 4 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 ans |
| - Logiciels : | 3 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2022 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués par les investissements réalisés par

UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement, sauf la société ABI LTD dont la méthode est à l'achèvement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.

Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions concernant des engagements par signature ;
- les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base: Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO: CAMARCA, régime complémentaire AGIRC: CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation: CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 038k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.

- Taux d'actualisation de 3,84 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA et de 3,75% % pour les sociétés du groupe TMG.

- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA et entre 62 et 64 ans pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique « Frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25% ; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans

les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-value à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (*12% du résultat brut des PV de cession*).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1^{er} janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1^{er} janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1^{er} janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM. Au 1^{er} janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1^{er} janvier 2022, la société MAMATA est également intégrée au périmètre d'intégration fiscale.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (*et moins-values nettes à long terme*) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (*total bilan ou parts dans les fonds propres*) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif):

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2022 :

- UNIGRAINS PARTENAIRE, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- SAIAM détenue à 99,87% par UNIGRAINS,
- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99,55% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97,44% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,44% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,44% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée 100% par UNIGRAINS,

- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,44% par UNIGRAINS.
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,44% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 60% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,44% par UNIGRAINS.
- MECATHERM INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,44% par UNIGRAINS.
- MECATHERM CANADA contrôlée à 100% par MECATHERM contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,44% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint):

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39,50 %,
- UNILIS AGTECH, détenue à 49,83%.

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable):

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41,62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30,57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la société AGRICEREALS.

Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES En milliers d'euros	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
MESSIS FINANCE - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	250	-29	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	12 600	62 081	IG
UNIGRAINS PARTENAIRE - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	3 536	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	1 000	260	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,87	192	-85	IG
UNI-UN SCI - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	240	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	97,44	82 315	1 643	IG
TMG - 1, rue du Départ 75014 PARIS	100,00 (2)	57 152	66 583	IG
MECATHERM - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 936	IG
MAMATA - 1, rue du Départ 75014 PARIS	100,00 (2)	850	-827	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 719	0	IG
ABI LTD, 61 Performance Drive, Richmond hill, On, L4S, OJ5, Canada	60,00 (3)	8 266	1 232	IG
MECATHERM INC, 26 Lenox Pointe NE, ATLANTA, GA 30324, Etats-Unis	100,00 (2)	9	-143	IG
MECATHERM CANADA, 61 Performance Drive L4S oJ5 RICHMOND HILL, Ontario, Canada	100,00 (2)	0	0	IG
AUXINEA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	79	0	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 473	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
UNILIS AGTECH - 23, avenue de Neuilly - 75 116 PARIS	49,83	600	-279	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 27, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS	41,62	915	2 881	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	4 365	-1 007	ME
(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains				
(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,44% par Unigrains				
(3) Par TMG Canada, détenu indirectement à 58,46% par Unigrains				
IG : Intégration Globale				
IP : Intégration Proportionnelle				
ME : Mise en Equivalence				

Sociétés non consolidées :

UNIGRAINS IBERIA a été créée par UNIGRAINS le 15 novembre 2022 avec un capital initial de 3,000€. Elle est détenue à 100% par UNIGRAINS. UNIGRAINS IBERIA a pour vocation de faire de l'investissement direct en Espagne. Elle n'est pas retenue dans le périmètre de consolidation compte tenu de sa faible matérialité pour l'établissement des comptes consolidés du groupe UNIGRAINS. La société n'a en effet enregistré sur l'exercice que des charges liées aux frais de constitution. Ces titres apparaissent donc en titres de participation non consolidés au 31/12/2022.

Entrées de périmètre :

La société MECATHERM INC, détenue à 100% par la société TMG est consolidée pour la première fois à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les produits de la société sont essentiellement constitués de prestations intragroupe avec la société MECATHERM venant couvrir les charges d'exploitation engagées par la société.

La société MECATHERM CANADA, détenue à 100% par la société MECATHERM, a été constituée en mai 2022. Cette société est consolidée pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67,82 %
SOCIETE GENERALE (groupe)	6,79 %
UNIGRAINS AVENIR	4,88%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5,15 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3,40 %
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0.01 %

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92
<u>Elle-même détenue par :</u>	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48,78 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12,85 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37,57 %
AUTRES ACTIONNAIRES	0,80 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14,16 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7,33 %
UNION INVIVO	4,73 %
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4,29 %
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3,33 %
AUTRES ACTIONNAIRES	7,24%

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS PARTENAIRE

UNIGRAINS SA	100.00 %
--------------	----------

Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Brut	60	82 435	82 495	82 523
Amortissements	-60	0	-60	-60
Total Ecart Acquisition	0	82 435	82 435	82 463
Brut	3 644	83 312	86 956	83 683
Amortissements	-3 061	-13 702	-16 763	-13 728
Total Immobilisations incorporelles nettes	584	69 609	70 193	69 956
Brut	21 529	28 482	50 011	49 386
Amortissements et dépréciations	-14 618	-23 519	-38 137	-37 072
Total Immobilisations corporelles nettes	6 911	4 962	11 873	12 314
TOTAL	7 494	157 007	164 501	164 732

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Brut	818 097	3	818 101	782 206
Dépréciations	-62 671	0	-62 671	-60 915
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	755 427	3	755 430	721 291
Total Participations mises en équivalence	2 811	0	2 811	2 606
Brut	1 586	0	1 586	2 637
Dépréciations	-231	0	-231	-227
Total Crédit à la clientèle	1 355	0	1 355	2 410
Brut	37 500	948	38 448	40 882
Dépréciations	0	0	0	-
Total Prêts subordonnés	37 500	948	38 448	40 882
Brut	0	0	0	421
Dépréciations	0	0	0	-421
Total Créances douteuses	0	0	0	0
Brut	8 800	0	8 800	7 685
Dépréciations	-397	0	-397	0
Total ICNE	8 403	0	8 403	7 685
Dépôts versés	71	488	559	497
Total autres immobilisations financières	47 329	1 436	48 765	51 475
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	805 566	1 440	807 006	775 372

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Brut	-	15 818	15 818	11 293
Dépréciations	-	-1 761	-1 761	-1 688
STOCKS	-	14 057	14 057	9 605

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 6 : Impôts différés actifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Impôts différés actifs	6 405	3 856	10 261	9 341
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	6 405	3 856	10 261	9 341

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 7 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Brut	2 017	84 559	86 576	76 386
Dépréciation	-834	-4 601	-5 435	-5 260
CLIENTS	1 183	79 958	81 141	71 126
Brut	4 076	5 900	9 976	8 388
Dépréciation	-85	0	-85	-85
AUTRES DEBITEURS	3 991	5 900	9 891	8 304
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	5 174	85 858	91 032	79 429

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Brut	37 727	0	37 727	79 711
Provision	-1 128	0	-1 128	-1 121
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	36 600	0	36 600	78 590

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires

	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Caisse	0	2	3	1
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	43 015	24 832	67 847	95 775
Dettes rattachées à des cpte ordin	-	-	-	-
Etab.crédit, comptes à terme et prêts	-	-	-	-
Créances rattachées cpte à terme & prêts	-	-	-	-
Cptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	43 015	24 835	67 850	95 776

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 10 : Comptes de régularisation

	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Comptes de régularisation	640	1 142	1 782	1 570
COMPTES DE REGULARISATION	640	1 142	1 782	1 570

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 11 : Variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2020	7 000	860 863	17 444	-	885 306
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Auto-détention *			246		246
Résultat non distribué		12 649	-12 649		0
Changement de méthode		614			614
Ecart de conversion				664	664
Résultat 2021			51 148		51 148
SITUATION AU 31/12/2021	7 000	874 126	51 148	664	932 938
Distributions UNG			-6 020		-6 020
Auto-détention *			293		293
Résultat non distribué		45 422	-45 422		0
Entrée périmètre **		-139			-139
Ecart de conversion				68	68
Résultat 2022			22 921		22 921
SITUATION AU 31/12/2022	7 000	919 409	22 921	732	950 062

* Unigrains auto-détient 6 825 actions pour 18 980k€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

** Mécatherm Incorporated, filiale de TMG, a été intégrée dans le périmètre en 2022 suite au développement de son activité

Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecart de change	31/12/2022
UNIGRAINS					
Risques divers	2 452	-	1 050	-	1 402
Provision engagement retraite	495	-	42	-	453
Charges diverses	128	-	128	-	0
Provisions pour risques UNIGRAINS	3 075	-	1 220	-	1 855
UNIGRAINS PARTENAIRE					
Risques de crédit	-	-	-	-	-
Provisions pour risques UNIGRAINS PARTENAIRE	-	-	-	-	-
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT					
Provision engagement retraite	19	-	1	-	19
Provisions pour risques UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	19	-	1	-	19
MESSIS FINANCE					
Provision engagement retraite	44	85	-	-	128
Risques divers	-	196	-	-	196
Provisions pour risques MESSIS	44	281	-	-	324
AUXINEA					
Provision engagement retraite	8	20	-	-	27
Provisions pour risques AUXINEA	8	20	-	-	27
TMG					
Provision engagement retraite	244	4	-	-	247
Provisions pour risques TMG	244	4	-	-	247
MECATHERM					
Risques divers	5 232	3 149	3 827	-	4 554
Provision engagement retraite	2 634	-	475	-	2 159
Provisions pour risques MECATHERM	7 866	3 149	4 302	-	6 713
MAMATA					
Provision engagement retraite	4	1	-	-	5
Provisions pour risques MAMATA	4	1	-	-	5
ABI LTD					
Risques divers	138	27	-	26	192
Provisions pour risques ABI	138	27	-	26	192
TOTAL GENERAL	11 397	3 481	5 522	26	9 382

Note 13 : Impôts différés passif

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Impôts différés passifs	-	6 573	6 573	6 771
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	-	6 573	6 573	6 771

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 14 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Ets crédit, cat & emprunts	30 009	43 276	73 285	121 575
Dettes rattachées emprunts	37	105	142	154
Comptes créditeurs à terme	0	0	0	2 665
Dépôts et cautionnements reçus	2	0	2	2
Dettes sur titres	159	186	345	499
Fonds participatifs	0	647	647	335
Total Emprunts et Dettes	30 207	44 214	74 421	125 230

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Fournisseurs	1 868	21 793	23 661	15 915
Clients - Avances et acomptes	1	95 906	95 907	94 557
Dettes Fiscales & Sociales	14 554	9 505	24 059	17 892
Autres créditeurs	719	544	1 263	1 540
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	17 142	127 748	144 890	129 904

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros				
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 397	1 048	5 445	4 658
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 397	1 048	5 445	4 658

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
En milliers d'euros		
Impôts courants	2 556	8 147
Impôts différés	-1 117	-5 025
TOTAL IMPOTS	1 439	3 121

Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2022
UNIGRAINS	17 024		17 024
UNIGRAINS CREDIT	185		185
SAIAM	-9	0	-9
UNI UN	-3	0	-3
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	196		196
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3 145		3 145
MESSIS FINANCE	-44		-44
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	15	0	16
UNIGRAINS AVENIR	-144		-144
AUXINEA	-33		-33
TMG	-2 714	-71	-2 785
MECATHERM	7 569	199	7 768
MAMATA	-347	-9	-356
TMG CANADA	-7	0	-7
ABI LTD	-1 949	-1 385	-3 333
MECATHERM INC	65	2	67
MECATHERM CANADA	-60	-2	-62
SEMAGRI	334		334
UNILIS	-61		-61
UNICEREM	-449		-449
CENECA	160		160
AGRA INVESTISSEMENT	45		45
RESULTAT	22 921	-1 266	21 655

Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2022
Résultat net	22 921
Charge d'impôt	1 439
Résultat comptable avant impôt	24 360
Taux	25,00%
Impôt théorique	5 774
Ecart sur différences permanentes	-3 189
Impôt sur résultat des sociétés mises en équivalence	-51
Ecart sur différences temporaires	106
Ecarts sur taux (sociétés étrangères/imposition)	23
Retraitements de consolidation	-1 233
Déficit non activé sur l'exercice	795
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	-694
contribution 3,3%	0
Rappel d'IS	0
Autres	-91
<u>IMPÔT REEL</u>	1 439

Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	21 655	51 243
+/- Dotations nettes aux amortissements	7 089	3 764
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	-2 041	-3 652
-/+ Variation de l'impôt différé	-1 117	-5 025
-/+ Q/P sociétés mise en équivalence	-205	-31
-/+ Plus et moins-values de cession	-77	37
+ Charges financières nettes	0	0
Capacité d'autofinancement	25 305	46 336
+/- Variations du BFR	-441	28 948
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	24 863	75 284
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-2 255	-1 420
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-3 330	-5 817
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-33 175	11 175
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	0	0
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	404	32
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-38 357	3 971
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-5 726	-4 795
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	129	8 125
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-50 837	-24 504
+/- intérêts décaissés	0	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	-56 434	-21 174
Effet des variations de taux de conversion	2	0
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	-69 926	58 081
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	174 366	116 285
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	104 441	174 366

Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	UNIGRAINS PARTENAIRE	MESSIS FINANCE	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	MAMATA	MECATHERM	TMG	ABILT	MECATHERM INC	TOTAL
Effectifs	59	-	3	5	1	4	430	12	75	8	597

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Concernant UNIGRAINS, le montant global des rémunérations allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 131 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 55 k€.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année (pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA) et entre 62 et 64 ans (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 038 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 23 : Autres engagements hors bilan

Engagements financiers donnés:

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 363 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 14 466 K€
- Autres engagements donnés :
 - o Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus:

- Engagements sur titres à recevoir : 119 077 k€
- Cautions et avals reçus : 31 250K€

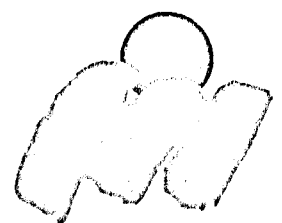
CERTIFIÉ CONFORME

A L'ORIGINAL

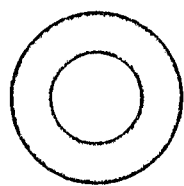
RAPPORT RSE 2022

Plantas

Déclaration de Performance
Extra-Financière



UNIGRAINS



AVERTISSEMENT

Le présent document donne des informations concernant la performance extra-financière du Groupe Unigrains, en réponse à la réglementation : décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

Les informations portent sur l'année 2022. Compte tenu de la date de publication du document, des informations portant sur le début de l'année 2023 y figurent également lorsque celles-ci étaient disponibles.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) constitue le reporting annuel RSE obligatoire du Groupe Unigrains. Pour l'ensemble des 5 enjeux extra-financiers « porteurs de risques et d'opportunités » présentés ici, un point de situation à date des actions du Groupe a été fait. Les plans d'actions et indicateurs associés présentés portent sur l'année 2022.

ÉQUIPE ÉDITORIALE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : **Anne Perrot**, Responsable RSE

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL RSE :

- **Florence Alin**, Directrice de Participations • **Lauren Alves**, Responsable RH
- **Anne Couderc**, Responsable d'Études Economiques • **Hind El Hachime**, Services Généraux
- **Etienne Jobard**, Chargé d'Études Economiques • **Sophie Kersaudy**, Responsable Communication TMG
- **Sandrine Le Dily**, Comptable • **François-Xavier Masson**, Directeur d'Investissements
- **Ari Levine**, Directeur RH – RSE – Communication • **Romain Pinpernet**, Directeur de Participations
- **Camille Renaud**, Contrôleuse de Gestion

Unigrains, 23 avenue de Neuilly 75116 Paris, Tel : +33 (0)1 44 31 10 00 - [@UnigrainsGroup](#)

La RSE constitue un pilier majeur de notre projet « Unigrains 2030 »



Eric Thirouin,
PRÉSIDENT DIRECTEUR
GÉNÉRAL D'UNIGRAINS



Maxime Vandoni,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DÉLÉGUÉ D'UNIGRAINS

Depuis 1963, Unigrains développe et partage la mission et les valeurs confiées par ses fondateurs céréaliers français : investir et accompagner les projets de valorisation des productions agricoles, et tout particulièrement des céréales, tout au long de la chaîne de valeur de l'agroalimentaire.

Ses racines agricoles, son métier d'investisseur et son expertise sectorielle agroalimentaire, lui confèrent **un positionnement privilégié mais aussi une responsabilité toute particulière** : renforcer les liens entre agriculture et agroalimentaire pour contribuer à nourrir durablement 9 milliards de personnes d'ici 2050.

C'est pourquoi, depuis 60 ans, Unigrains ne cesse d'évoluer et d'innover pour continuer à remplir pleinement son rôle en faveur des meilleurs projets de développement dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie **en tant qu'investisseur long terme, actif et responsable.**

La RSE est inhérente à sa volonté d'apporter des contributions positives aux transitions agricoles et aux systèmes agroalimentaires de demain.

Si, depuis notre arrivée et l'évolution de la gouvernance opérée en octobre 2021, nous faisons de la RSE un des piliers majeurs de notre projet « Unigrains 2030 », il s'agit d'une ambition qui s'inscrit pleinement dans la continuité historique de l'entreprise.

Dans ce rapport, vous constaterez le sérieux, le pragmatisme et l'humilité dont nous faisons preuve face aux transitions complexes liées au changement climatique, aux défis de l'agroécologie ou encore aux enjeux de la souveraineté alimentaire.

En 2022, notre Groupe a agi sur chacun de ses 5 axes d'engagements :

Investissement Responsable

- Déploiement systématique d'une grille d'analyse et de suivi RSE
- 100% des investissements directs réalisés en 2022 ont ainsi fait l'objet d'une analyse RSE approfondie au préalable
- Participation de la Responsable RSE à chaque instance décisionnelle

Transition Énergétique

- Mise en place, chez Unigrains, d'un plan de Sobriété Énergétique en réponse à la demande du Gouvernement
- Réalisation de deux Bilans Carbone, le premier au niveau de nos activités « services financiers » basées à Porte Maillot et le deuxième au niveau des activités industrielles chez Mecatherm, avec des Plans de Réduction qui seront dressés en 2023

Transition Agroécologique

- Préparation et partage de deux études majeures au cœur des stratégies pour favoriser une agriculture responsable
- Poursuite de nos investissements dans l'amont agricole avec une réflexion engagée sur une approche spécifique en faveur de l'innovation

Attractivité et Gestion des Talents

- Déploiement et certification «Great Place to Work» chez Unigrains
- Ouverture de la Mobilité Internationale
- Mise en place du Forfait Mobilité Durable chez Unigrains, Unigrains Développement, AuxinéA et Messis Finance à partir de début 2023

Impact Sociétal Positif

- Initiative Unigrains Solidaire : 44k€ mobilisés par le Groupe et ses collaborateurs en faveur des associations d'aide suite à la guerre en Ukraine
- Participation d'une délégation Unigrains aux Rencontres de FERT en Côte d'Ivoire

Alors qu'Unigrains fêtera ses 60 ans en 2023, nous comptons accélérer encore notre travail sur ces 5 enjeux extra-financiers dans le cadre d'une démarche résolument collaborative mobilisant l'ensemble des salariés, administrateurs et partie-prenantes. Nous tenons à les remercier pour leur implication dans cet effort et leurs nombreuses contributions.

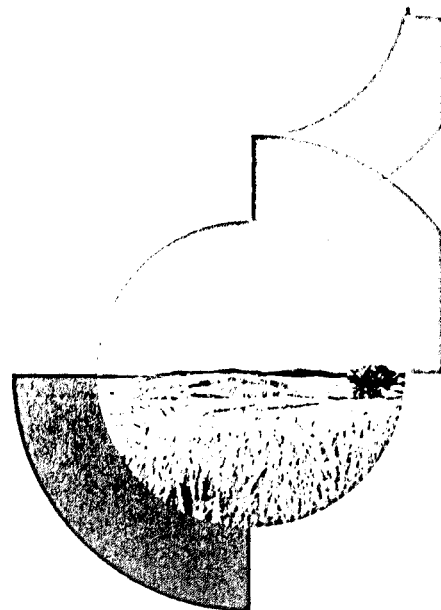




SOMMAIRE

01 PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS & Modèle d'Affaires

- Vision-Valeurs-Missions
- Dates clés
- Spécificités
- Organigramme simplifié
- Modèle d'affaires
- Présentation détaillée des principales entités du Groupe
- Enjeux & perspectives

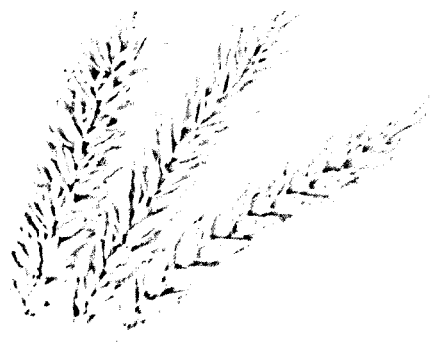
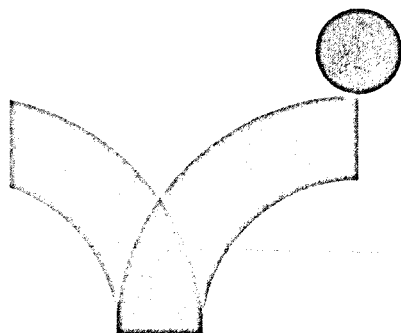


02 GOUVERNANCE RSE & Politique d'Investissement Responsable

- Gouvernance RSE
- Engagements RSE
- La RSE au sein du processus d'investissement
- Grille d'analyse et de suivi extra-financier des entreprises-partenaires
- Témoignage Restoria
- Témoignage Terres du Sud

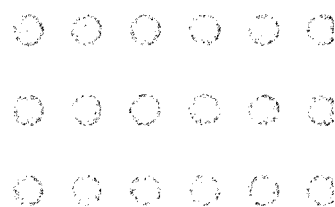
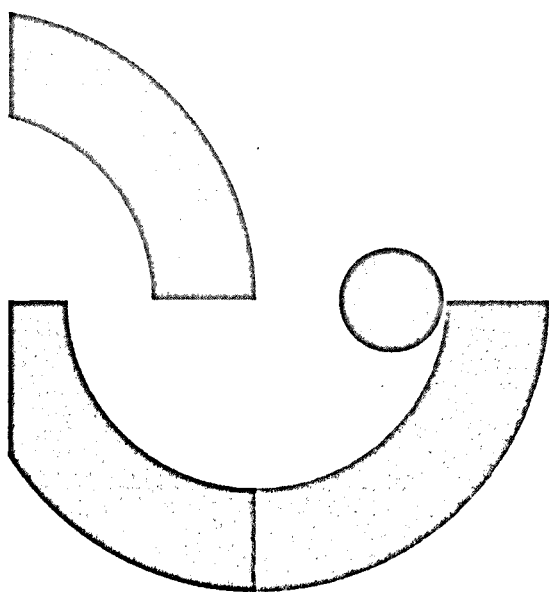
03 IDENTIFICATION ET SUIVI des Risques & Opportunités Extra-Financiers

- Identification des enjeux & risques extra-financiers
- Les principaux enjeux RSE porteurs de risques & d'opportunités
 - Risque 1 : Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible
 - Risque 2 : Ne pas être moteur de la transition énergétique
 - Risque 3 : Ne pas être moteur de la transition agroécologique
 - Risque 4 : Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents
 - Risque 5 : Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle
- Implication dans des initiatives responsables au sein de la filière agri-agro
- Résumé des principales actions engagées
- Note méthodologique





PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS & Modèle d'Affaires



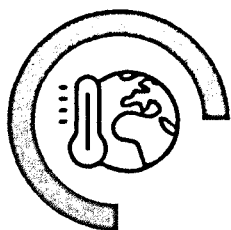


VISION-VALEURS-MISSIONS

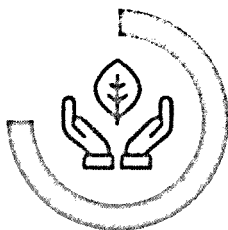
Construire ensemble la chaîne de valeur agroalimentaire de demain

Agriculteurs, Dirigeants et Investisseurs engagés dans les transitions agri-agroalimentaires

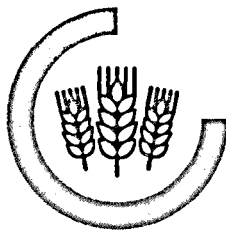
Transitions agricoles



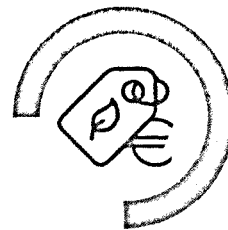
Changement
climatique



Agroécologie



Souveraineté
alimentaire



Valorisation
des productions agricoles

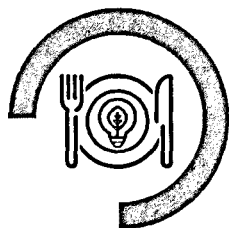


UNIGRAINS

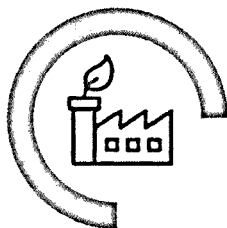
Investisseur long terme, actif et responsable,

spécialiste de l'agroalimentaire, visant des contributions positives
aux transitions agricoles et aux systèmes alimentaires de demain.

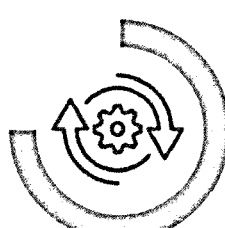
Transitions des systèmes alimentaires



Tendances de consommation
& démographiques



RSE & développement
durable



Résilience des chaînes
d'approvisionnement



Innovation
& croissance

Nos valeurs

- **Indépendant et capable de fédérer** des acteurs divers autour de ses projets et de sa vision
- **Influent** grâce à l'expertise de ses équipes, à son accompagnement sur les sujets d'avenir et à sa capacité à apporter de la valeur ajoutée
- **Ouvert sur le monde et présent en Europe**, avec une stratégie d'investissement unique, adaptée aux marchés locaux



DATES CLÉS



Dès 1963, les producteurs français de céréales, fondateurs d'Unigrains, décident d'investir dans l'agroalimentaire afin de sécuriser et de valoriser les productions agricoles. Unigrains se développe continuellement depuis, en France et à l'international.

1963

Unigrains complète l'action de la COFACE
pour le financement des exportations de céréales

1991

Extension des activités
à l'ensemble des industries agroalimentaires

2004

Création de Cerea Partners
et lancement d'une activité de gestion pour compte de tiers (cédée en 2019 à son équipe de management)

2011

Ouverture internationale
participation dans des fonds d'investissement centrés sur l'agroalimentaire

2018

Lancement d'un Fonds dédié aux PME italiennes
par Unigrains Développement
Acquisition de Mecatherm, leader mondial des équipements pour la BVP industrielle

2021

Création d'AuxinéA
société de conseil & services dédiée aux coopératives agricoles et aux entreprises de l'agroalimentaire

1971

Création du Fonds de Solidarité
des céréaliculteurs et des éleveurs, géré par Unigrains;
Développement des interventions en haut de bilan

2003

Unigrains intègre dans ses actifs une partie des Fonds gérés
Loi des Finances 2003

2007

Création de Messis Finance
conseil en Fusions & Acquisitions
cessions, levées de fonds

2015

Lancement d'une activité de co-investissement
avec Unigrains sur des opérations de taille importante, gérée par Unigrains Développement

2020

Création d'Unilis Agtech
joint-venture avec Arvalis pour accompagner les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies

2022

Accélération en Europe du Sud
projet d'ouvrir des filiales
Unigrains Italia et Unigrains Iberia



SPÉCIFICITÉS



Spécialiste de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie

- Ancrage agricole historique et actionnarial
- Expertise sectorielle reconnue
- Relais et réseaux à l'international



Investisseur indépendant

- Détenu majoritairement par la profession céréalière française
- Investisseur sur fonds propres



Approche partenariale & active

- Engagement de long terme pour le développement des entreprises
- Force de proposition au service des projets de développement

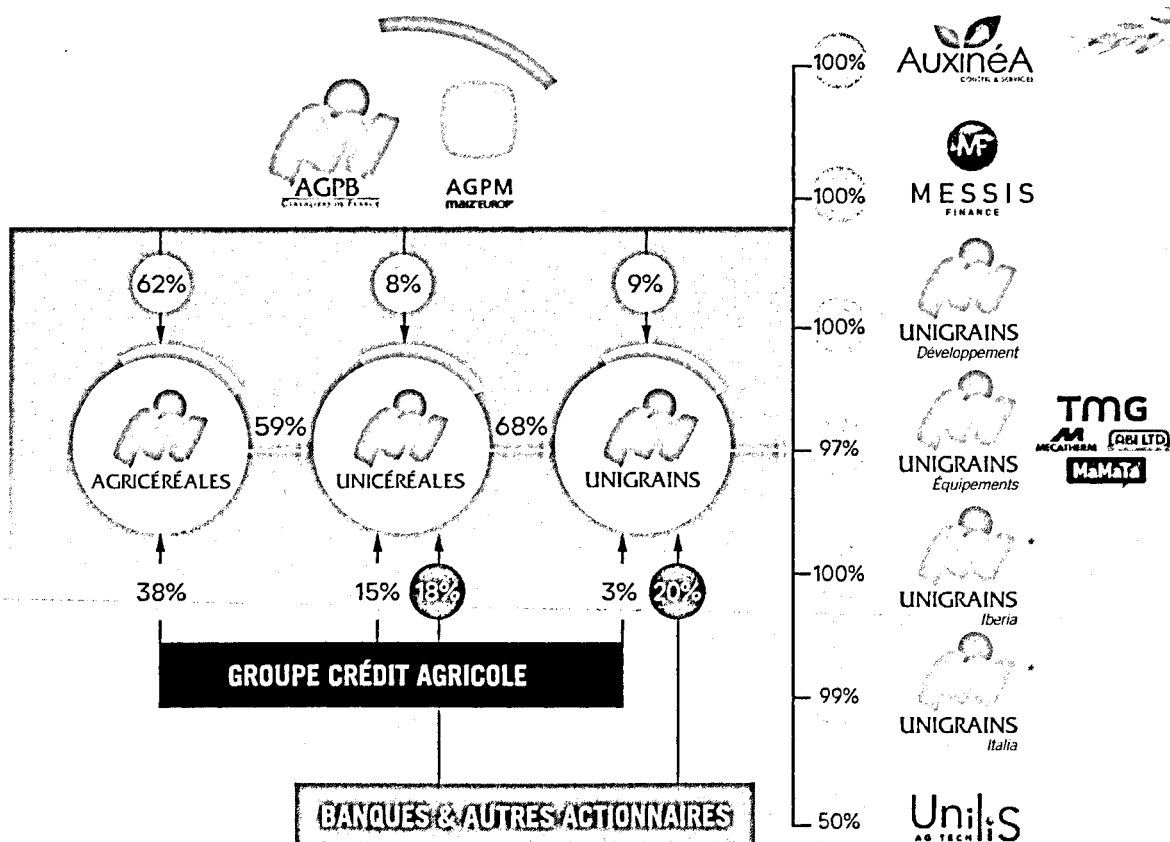


Implication, éthique & intégrité

- Attentif au respect des meilleures pratiques en matière d'investissement responsable
- Charte d'éthique et de responsabilité



ORGANIGRAMME simplifié



* En cours de constitution



MODÈLE D'AFFAIRES

PRODUCTIONS AGRICOLES



ENTREPRISES de la chaîne de valeur agroalimentaire

Amont	1ère transformation	2ème transformation	Distribution	Secteurs connexes
- Agrofournitures - Engrais et produits de protection des plantes - Génétique animale - Machinisme agricole - Semences	- Collecte et stockage - Fruits & légumes - Ingrédients - Lait et fromages - Malt, amidon, sucre - Meunerie, semoulerie, maïserie - Nutrition, santé animale - Produits de la mer - Viandes & œufs	- Boissons - Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie - Charcuterie & traiteur - Epicerie - Surgelés	- Distribution spécialisée - Jardinerie - Restauration hors foyer	- Bioéthanol - Biomatériaux - Chimie verte - Emballages - Equipements industriels - Logistique & transport - Produits santé, hygiène, cosmétiques bio - Sécurité alimentaire



IDENTIFICATION

des projets de développement

Croissance organique
 Croissance externe
 Développement international
 Réorganisation actionnariale



UNIGRAINS

L'INVESTISSEUR-PARTENAIRE
DES ENTREPRISES DE L'AGROALIMENTAIRE

ACCOMPAGNEMENT

stratégique & financier

Prise de participations
 Modalités adaptées
 Expertise sectorielle
 Financement des projets
 Horizon long terme
 Ingénierie financière
 Réseau



MÉTIERS

Investissement	M&A	Equipements	Innovation	Conseil & Services
UNIGRAINS UNIGRAINS Développement UNIGRAINS Iberia UNIGRAINS Italia	MESSIS FINANCE	UNIGRAINS Equipements TMG MECATHERM ABILTD MaMaTa	Unilis AG TECH	Auxinéa CONSULTING & SERVICES

950 M€ de chiffre d'affaires consolidé en 2022
 12 M€ de chiffre d'affaires en 2022
 23 professionnels de l'investissement
 8 entreprises financées depuis 2017

11 000 entreprises financées par le groupe depuis 2017
 80 participations financées par le groupe
 10 à 20 entreprises financées par le groupe
 25 entreprises financées par le groupe
 60 entreprises financées par le groupe



CONSOMMATEURS

Une action constante pour renforcer les liens entre agriculture et agroalimentaire



PRÉSENTATION DÉTAILLÉE des principales entités du Groupe

Investissement



M&A



Conseil & Services



Equipements



TOGETHER WE ARE GREATER
TMG

M
MECATHERM

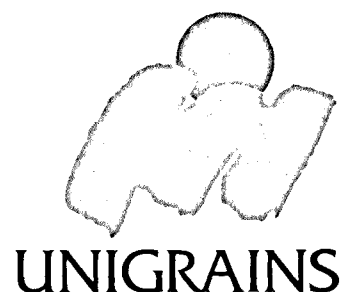
ABI LTD
THE FUTURE OF BAKERY AUTOMATION

MaMaTa

Innovation

Unilis
AG TECH

L'investisseur-Partenaire
des entreprises
de l'agroalimentaire
et de l'agro-industrie



Chiffres Clés

+1000 ENTREPRISES soutenues depuis 1963
+80 PARTICIPATIONS actuellement en portefeuille
60 ANS D'EXPÉRIENCE SECTORIELLE dans le capital-investissement
950M€ DE FONDS PROPRES consolidés au 31/12/2022
31 INVESTISSEURS ET CHARGÉS D'ÉTUDES spécialistes de l'agroalimentaires

Stratégie d'investissement



Prises de participations

- Dans le cadre du **renforcement des fonds propres** (opérations de croissance organique et/ou externe) et de la **recomposition de l'actionnariat** (rachat de minoritaire, optimisation patrimoniale)



Tickets de 1 à 100 M€

- Investissements unitaires de 1 à 100 M€ en fonds propres et quasi-fonds propres
- **Capacité à réinvestir** pour accompagner la croissance des entreprises
- Possibilité de **co-investissement** aux côtés d'autres partenaires



Politique RSE-ESG

- Charte d'Ethique et de Responsabilité
- Grille d'Analyse et de Suivi Extra-Financier
- Signataire des **PRI** et de la **Charte d'Investissement Responsable France Invest**



Approche long terme

- **Approche long terme** avec un horizon de sortie compris entre 5 et 8 ans
- Partenariat fort avec des entrepreneurs et des équipes de management fondé sur la confiance et le partage d'une stratégie de développement ambitieuse



Solutions sur mesure

- **Accompagnement d'entreprises de toutes tailles**, en fonction du calendrier et des contraintes de leurs projets
- **Modalités d'investissement adaptées** aux besoins de l'entreprise (actions, obligations convertibles, bons de souscription, d'actions.)

Extrait du Portefeuille

PME et ETI



Coopératives



Fonds spécialisés



Stratégie de croissance
pour répondre aux attentes
des investisseurs en capital
avec Unigrains



Chiffres Clés

2016 **CRÉATION** d'Unigrains Développement **2 FONDS** gérés
254,9M€ **LEVÉS** depuis le lancement

Unigrains Développement est une société de gestion spécialisée dans le capital-investissement, agréée par l'AMF sous le numéro GP-16000003, depuis le 3 février 2016. Filiale à 100% d'Unigrains, elle a pour vocation de gérer des fonds français et européens dédiés aux entreprises de l'agroalimentaire. La société s'est dotée d'une succursale de droit italien en juillet 2017 à Milan.

Fonds Gérés

Au 31 décembre 2022, Unigrains Développement a levé, pour l'ensemble de ses deux Fonds **254.9 M€**

IAA CROISSANCE INTERNATIONALE (200 M€)

- Constitué en avril 2016 et dédié aux investisseurs institutionnels, le Fonds investit en capital ou en quasi-capital dans des ETI non-cotées françaises et européennes de l'agroalimentaire en co-investissement avec Unigrains
- Au 31/12/2022 le Fonds a réalisé 6 investissements principaux et 2 cessions



* Société cédée en 2021

** Société cédée en 2022

FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO (54,9 M€)

- Constitué en juin 2018, sponsorisé par Unigrains et ouvert aux investisseurs européens, le Fonds investit au capital des sociétés italiennes de l'agroalimentaire.
- Au 31/12/2022, le Fonds a réalisé 8 investissements principaux et 3 cessions.



* Société cédée en 2020

** Société cédée en 2022

Approche en Actions RSE-ESG

Au-delà des exigences réglementaires auxquelles elle est soumise en tant que Société de Gestion agréée par l'AMF, **Unigrains Développement est attachée aux aspects environnementaux, sociétaux et de gouvernance** dans son activité comme dans ses investissements.

Les politiques RSE-ESG d'Unigrains détaillées dans ce rapport, ainsi que les engagements, labels et initiatives du Groupe s'appliquent pleinement à Unigrains Développement.

Equipe de Gestion

Vincent Destieu

DIRECTEUR GÉNÉRAL

François-Xavier Masson

GÉRANT FINANCIER DU FONDS IAA CROISSANCE INTERNATIONALE

Francesco Orazi

GÉRANT FINANCIER DU FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO

Alfredo Cicognani

DIRECTEUR D'INVESTISSEMENTS – FAI

Stefano Masini

DIRECTEUR D'INVESTISSEMENTS – FAI

Deux nouvelles filiales
en cours de lancement
pour porter les ambitions
du Groupe en Italie, en
Espagne et au Portugal



En 2022, le Groupe Unigrains a lancé un projet ambitieux et structurant pour son développement international en ligne avec sa vocation d'être l'investisseur-partenaire de référence des entreprises de l'agroalimentaire. Ce projet se concrétise à travers la création de deux nouvelles filiales, Unigrains Italia, basée à Milan et Unigrains Iberia basée à Madrid*.

Unigrains Italia et Unigrains Iberia interviendront en tant qu'investisseurs sectoriels, responsables et de long terme au capital des PME-ETI de l'agroalimentaire valorisées entre **30 et 150 M€** avec des tickets d'investissement unitaires compris entre **5 et 25 M€** en prise finale.

L'ambition pour chaque filiale est d'investir **80 à 100 M€** en direct et sur fonds propres, en cinq ans, dans une dizaine d'entreprises de toute la chaîne de valeur agroalimentaire afin d'accompagner leurs projets de développement via la croissance externe/organique, l'internationalisation ou encore les transitions actionnariales, toujours en grande proximité avec leurs dirigeants. Au-delà des ressources financières, Unigrains Italia et Unigrains Iberia bénéficieront de l'expertise sectorielle, du réseau international, de l'engagement RSE-ESG et de la plateforme de Valeur Ajoutée de leur maison-mère.

* actuellement en cours de création ou de lancement, les filiales Unigrains Italia et Unigrains Iberia sont exclues de l'analyse des risques extra-financiers détaillée de cette Déclaration de Performance Extra-Financière.

« Alors que nous opérons sur des marchés de plus en plus internationaux, le Groupe Unigrains se doit de renforcer son dispositif et sa présence en Europe. L'Italie, l'Espagne et le Portugal, de par leur grande proximité géographique et culturelle, présentent de nombreuses opportunités pour le développement de nos entreprises-partenaires françaises et vice-versa. Le modèle innovant d'Unigrains Italia et d'Unigrains Iberia – financé exclusivement via nos fonds propres – nous assure la liberté de choisir et d'accompagner des entreprises porteuses de sens pour Unigrains et qui partagent nos valeurs et notre vision des transitions agri-agroalimentaires à réussir ensemble. »

Eric Thirouin, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNIGRAINS

« Les lancements d'Unigrains Italia et d'Unigrains Iberia constituent des étapes majeures dans l'ambition de notre Groupe de s'imposer en tant qu'investisseur-partenaire de référence des entreprises de l'agroalimentaire en Europe de l'Ouest, comme c'est déjà le cas depuis 1963 en France. Ces marchés agroalimentaires recèlent un tissu économique dynamique à l'image de ses PME-ETI remarquables et à fort potentiel. »

Maxime Vandoni, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ D'UNIGRAINS



Société de conseil
en M&A spécialisée
dans l'agroalimentaire
et l'agro-industrie



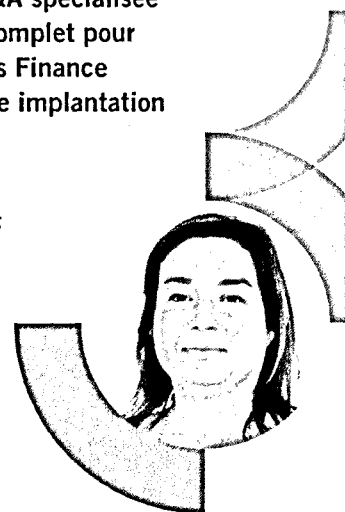
Chiffres Clés

2007 CRÉATION de Messis **+60** MANDATS RÉALISÉS depuis la création **5** PROFESSIONNELS confirmés

Créée par le Groupe Unigrains en 2007, Messis Finance est une société de conseil en M&A spécialisée dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie. Messis Finance propose un accompagnement complet pour toutes les opérations de haut de bilan. Par son appartenance au Groupe Unigrains, Messis Finance dispose d'un accès privilégié aux décideurs des entreprises agroalimentaires et d'une forte implantation au sein des tissus économiques locaux.

« Les acteurs coopératifs agricoles, les entreprises et les investisseurs évoluant dans les secteurs agroalimentaire et agro-industriel se trouvent confrontés à de multiples et profondes mutations qui ont des conséquences directes sur leur stratégie. Le rôle de Messis Finance est notamment d'accompagner ces actionnaires et dirigeants dans leurs projets stratégiques. »

Anne Sorlut James, DIRECTRICE GÉNÉRALE, MESSIS FINANCE



Les Métiers de Messis Finance

Messis Finance conseille l'ensemble des professionnels de l'agroalimentaire et l'agro-industrie, qu'ils soient PME, industriels, coopératives, sociétés familiales, mais également des fonds d'investissement actifs dans le secteur.

Messis Finance accompagne les actionnaires et les équipes dirigeantes dans toutes leurs opérations de fusions & acquisitions, de l'élaboration du projet jusqu'à sa réalisation.



CESSIONS
(Minoritaire, majoritaire ou totale)



ACQUISITIONS
(Croissance externe, build-up)



LEVÉE DE FONDS
(recomposition du capital, financement du développement)

Une Nouvelle Dynamique en 2022

Le 16 juin 2022, Messis Finance a annoncé l'arrivée d'**Anne Sorlut-James** en tant que Directrice Générale et celle d'**Aurélien Ferrand** en tant que Directeur Associé, réaffirmant son ambition d'accompagner durablement tous les acteurs de l'agroalimentaire et notamment les PME et les groupes familiaux dont les entreprises-partenaires de sa maison mère font partie.

Ce binôme expérimenté collaborait déjà dans leurs précédentes fonctions et a pour mission de développer l'activité de Messis Finance, de renforcer et d'animer son équipe qui se compose désormais de 5 professionnels bénéficiant d'une large expérience des opérations de fusions & acquisitions en France et à l'international, acquise au sein de banques d'affaires et de cabinets de conseil.

Équipementiers
et prestataires de services
dédiés à la boulangerie-
viennoiserie-pâtisserie
industrielle



Chiffres Clés

136 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES
consolidé en 2022

~500 COLLABORATEURS

- 3 usines : 2 en France, 1 au Canada
- 2 filiales : 1 au Canada, 1 aux États-Unis
- 1 siège en France

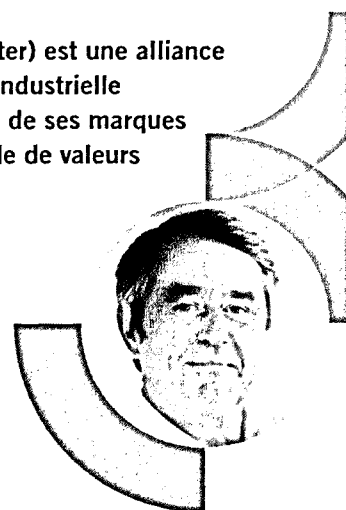
+1 000 PROJETS
installés dans +70 pays

+50 ANS
d'expertise

Détenue majoritairement par le groupe Unigrains depuis 2018, TMG (Together Means Greater) est une alliance d'équipementiers et prestataires de services pour la boulangerie, viennoiserie et pâtisserie industrielle dans une logique de partenariat privilégié. TMG accompagne le développement de chacune de ses marques en favorisant la mise en commun d'expertises, de process et d'expériences autour d'un socle de valeurs partagées dont le savoir-faire, le respect des engagements et l'esprit d'équipe.

« Positionnées parmi les leaders des marchés où elles opèrent, les marques de TMG accompagnent leurs clients de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie industrielle du monde entier dans leurs défis de qualité produit, d'optimisation de coûts, de gain en efficacité, de transformation digitale, et de développement durable. Appartenir au Groupe Unigrains nous permet de mettre des compétences exceptionnelles à la disposition de nos clients, continuellement à la recherche de solutions innovantes. »

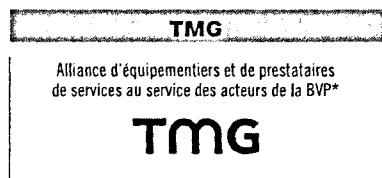
Olivier Sergent, PRÉSIDENT DE TMG



97%

3%

MANAGEMENT



100%

60%

100%

MECATHERM

Conception, assemblage, installation et entretien des lignes de production automatisées et des équipements pour les industriels du secteur de la boulangerie, viennoiserie et pâtisserie.

ABI LTD

Conception et fabrication de têtes de lignes pour bagels et fourniture de solutions d'automatisation, de robotique et de système de vision.

MAMATA

Partenaire de digitalisation des entreprises de boulangerie, spécialisé dans la digitalisation des processus de production et dans le développement d'applications dédiées à la maintenance prédictive.

*Boulangerie-Viennoiserie-Pâtisserie

En 2022, le Groupe TMG a formalisé sa démarche RSE

Sous l'impulsion du Conseil d'Administration d'Unigrains Équipements, le Groupe TMG s'est mobilisé pour structurer sa démarche RSE au cours de l'année 2022. Une double mission a été confiée au cabinet Utopies, pour d'une part conduire un diagnostic et élaborer une stratégie RSE pour le Groupe, et d'autre part, réaliser un bilan carbone scope 1-2-3 sur le périmètre de Mecatherm. Ces chantiers ambitieux ont, grâce à la mobilisation et à l'engagement des équipes, progressé rapidement permettant d'atteindre un premier palier d'objectifs fin 2022 :

- Les émissions de CO2 ont été établies en recourant au maximum à des données physiques pour limiter incertitude et marge d'erreur. Les enjeux sont majoritairement liés au scope 3, tout particulièrement dans la chaîne de valeur aval chez les clients via l'usage des lignes et, dans une moindre mesure, dans sa chaîne de valeur amont avec l'approvisionnement en matières premières. La matérialisation et le déploiement d'un plan d'actions de réduction sont des étapes inscrites pour 2023.

- Les axes d'engagement RSE sont identifiés et traduits en thèmes de travail opérationnels. Une étape de partage en interne accompagnée de la mise en place d'une gouvernance pour chaque axe stratégique sera menée en 2023 afin d'engager le déploiement d'actions.

Unilis Agtech est une entreprise
d'intégration et d'innovation
technologique et technologique des
entrepreneurs de l'agriculture.

Unilis
AG TECH

Chiffres Clés

2020 CRÉATION
d'Unilis

48 DOSSIERS
analysés

4 START-UPS
accompagnées.

La Profession Céréalière au Service de l'Innovation

- **Unilis Agtech** accompagne les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies afin d'accélérer l'optimisation et l'adoption de leurs solutions pour la production de grandes cultures et de culture fourragères.

- **Les entreprises visées par Unilis Agtech** développent des solutions applicables aux systèmes agricoles français et européens et disposent d'une preuve de concept. Elles ont déjà constitué une équipe pour porter leurs ambitions dans les domaines d'innovation tels que l'agriculture numérique, les agroéquipements, la nutrition et la protection des plantes, ou toute autre solution pertinente pour une amélioration durable des systèmes à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation ou des territoires.

Un Accompagnement Personnalisé

Les entrepreneurs sélectionnés par un jury conviennent avec Unilis Agtech des modalités spécifiques de leur accompagnement sur trois composantes indissociables :

- **Un accompagnement technique** d'Arvalis et le maillage offert par ses 27 implantations nationales
- **Un accompagnement financier** adapté en fonds propres ou quasi-fonds propres
- **L'accès à un large réseau** de mentors et d'experts impliqués



Les 4 start-ups Accompagnées

 **inarix**

Inarix recourt aux technologies de vision par ordinateur/smartphone pour qualifier les récoltes partout, à tout moment.

Javelot

Javelot est l'expert numérique du stockage de matières premières agricoles.

BIOINTRANT

BioIntrant identifie et produit des bactéries phytobénéfiques pour la protection et la croissance des plantes.

 **Hyperplan**

Basée sur des données satellites météorologiques, la technologie Hyperplan permet de mieux anticiper la production végétale et d'améliorer les décisions opérationnelles, commerciales ou industrielles.

Société de conseil & services
qui aide les groupes coopératifs
et les entreprises de
l'agroalimentaire à répondre
aux enjeux financiers
et organisationnels



Chiffres Clés

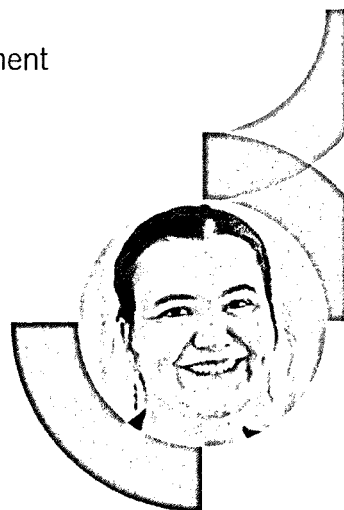
2021 CRÉATION
d'Auxinéa

+15 MISSIONS
réalisées depuis le lancement

Société de conseil & services créée sous l'impulsion du Groupe Unigrains en 2021, Auxinéa a pour mission d'accompagner les groupes coopératifs agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire pour les aider à apporter des réponses pragmatiques et adaptées aux enjeux de finance et d'organisation auxquels elles font face.

« L'activité d'Auxinéa, qui couvre désormais un pan très large de la finance d'entreprise opérationnelle et stratégique et qui s'adapte en permanence aux besoins conjoncturels de ses clients, s'inscrit pleinement dans l'orientation stratégique du Groupe Unigrains en permettant d'offrir plus de valeur ajoutée aux entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire. »

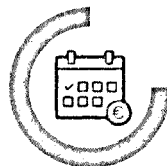
Catherine Requier, DIRECTRICE GÉNÉRALE, AUXINÉA



Domaines d'intervention



**STRUCTURATION
FINANCIÈRE, FINANCEMENT
ET TRÉSORERIE**



**PLANIFICATION FINANCIÈRE,
CONTRÔLE DE GESTION
ET OPTIMISATION DES PROCESSUS**



**GESTION
DES RISQUES
FINANCIERS**



Spécificités d'une Approche Unique et Différenciante

Expertise sectorielle

Spécialiste du secteur agroalimentaire et connaissance des spécificités et des contraintes auxquelles sont soumis les groupes agroalimentaires et agricoles

Expérience et savoir-faire opérationnel

Prestations effectuées majoritairement par des personnes ayant occupé des postes opérationnels dans des groupes coopératifs agricoles et agroalimentaires

Approche pragmatique et sur-mesure

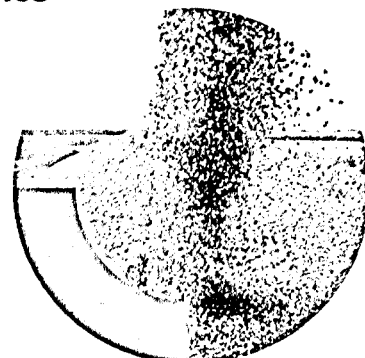
Service fiable et de qualité, adapté au profil et aux exigences du client, avec possibilité d'agir « pour le compte de », si souhaité

Mode opératoire adapté aux missions

Projet en délégation, management de situation, transfert de savoir-faire à l'équipe du client... dans une philosophie générale de transmission

Panel large de domaines d'intervention

Permettant une approche transverse des sujets et une couverture plus complète des problématiques





ENJEUX & PERSPECTIVES

Le Groupe Unigrains trace sa feuille de route à travers son projet « Unigrains 2030 » ...

• Suite à l'évolution de la gouvernance opérée fin 2021, Eric Thirouin, nouveau Président Directeur Général d'Unigrains et Maxime Vandoni, nouveau Directeur Général Délégué, ont engagé une réflexion stratégique pour permettre au Groupe Unigrains de jouer un rôle plus fort auprès de ses entreprises-partenaires et en faveur de la transition du monde agri-agro en rapprochant l'entreprise de ses origines agricoles.

• Cette réflexion, menée en collaboration avec le Conseil d'Administration, le Comité de Direction, les parties-prenantes, puis l'ensemble de ses collaborateurs lors d'un séminaire a donné naissance au projet fédérateur « Unigrains 2030 » – véritable feuille de route des axes de développement prioritaires pour les années à venir.

• Parmi les chantiers clés du Groupe pour consolider son modèle et construire ses piliers de demain :

Stratégie d'Investissement

Assurer la pérennité du Groupe Unigrains en tant qu'investisseur actif

Valeur Ajoutée

Apporter aux entreprises-partenaires des expertises, réseaux et innovations, au-delà des ressources financières

Développement International

Affirmer la positionnement d'Unigrains comme investisseur spécialisé de référence en Europe et à l'international (assez mondial)

RSE

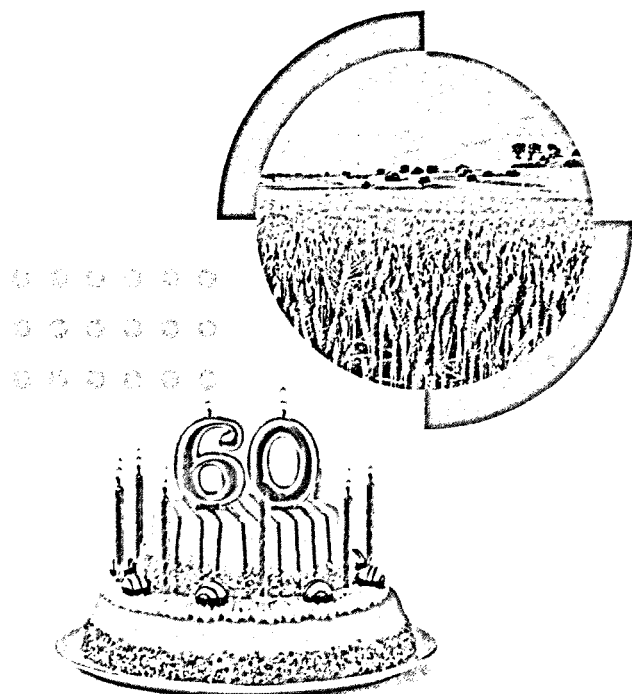
Être exemplaire en interne et accompagner chaque participation dans une démarche adaptée à ses propres enjeux extra-financiers

Soutien aux transitions agri-agro

Rapprocher le Groupe de ses origines agricoles et renforcer son rôle au service de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des entreprises et de l'investissement

Rayonnement

Être influent et prendre la parole afin de pouvoir fédérer des acteurs divers autour de ses projets

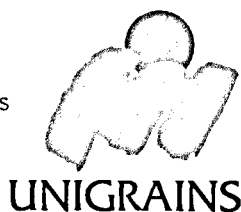


... et fêtera en 2023 ses 60 ans de valeurs communes et de vision partagée

Cette célébration, qui aura lieu au 4ème trimestre 2023, réunira l'ensemble des parties-prenantes du Groupe afin de dresser le lien entre son histoire et ses ambitions futures :

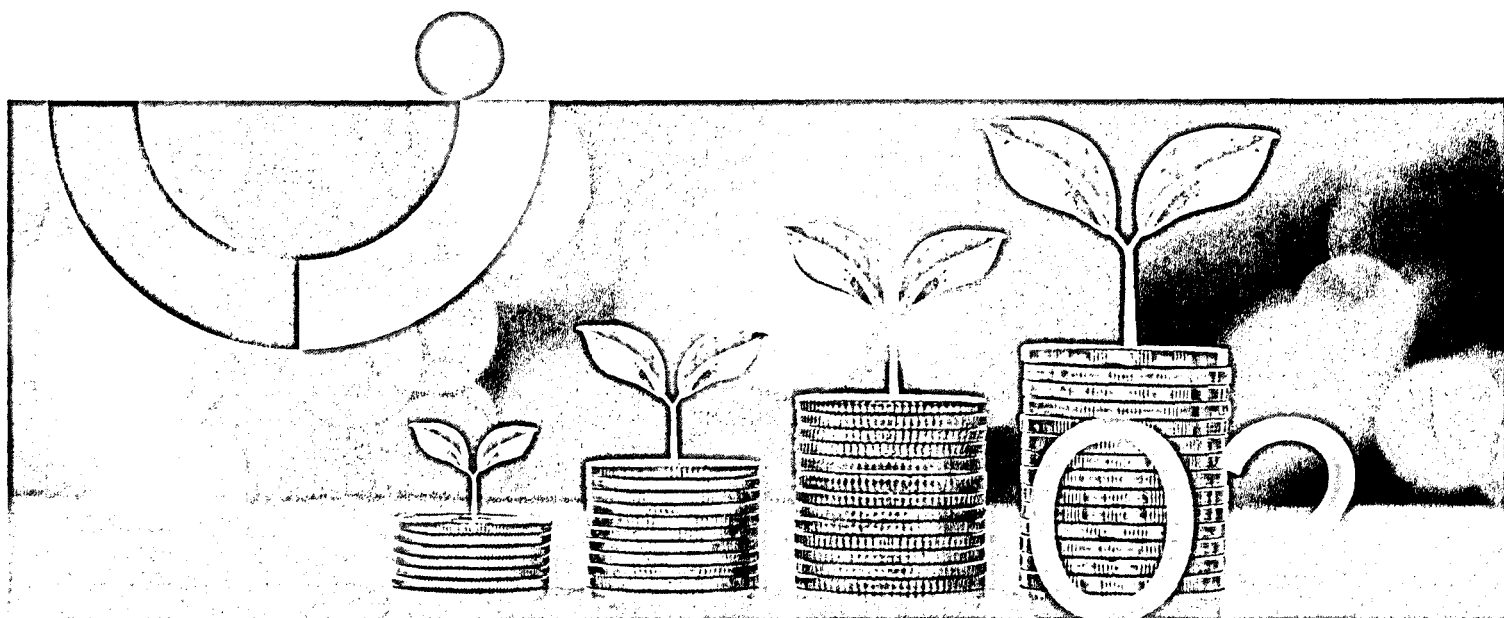
Racines & Histoire

- Valeurs fondatrices
- Hommage aux prédécesseurs
- Constat des réalisations depuis 1963
- Histoires partagées

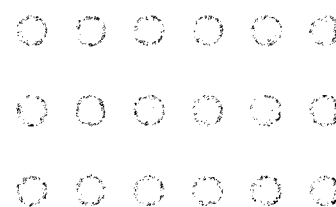
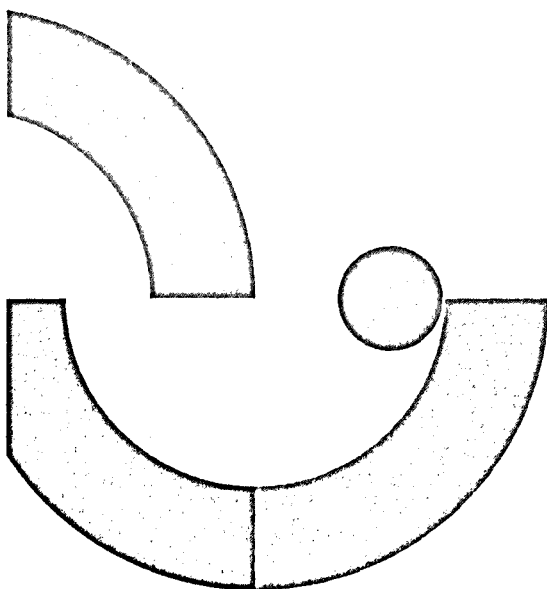


Ambition « Unigrains 2030 »

- Vision de la nouvelle équipe dirigeante
- Mission de l'entreprise
- Axes prioritaires
- Ecosystème & réseaux



GOUVERNANCE RSE & Politique d'Investissement Responsable





GOVERNANCE RSE



« C'est notre démarche transversale et collaborative qui fait de la RSE l'affaire de tous »

« Le Groupe Unigrains accélère sa démarche RSE et en fait un des piliers majeurs du son projet Unigrains 2030. Cette forte impulsion stratégique, portée par le Conseil d'Administration, le Comité de Direction, puis déclinée en actions par le Groupe de Travail RSE et moi-même, trouve sa mise en œuvre grâce à l'engagement de tous. »

Ce sont les efforts de chaque service qui structurent au quotidien la transformation responsable de notre entreprise : dans l'accompagnement de nos entreprises-partenaires par les équipes d'investissement et de valeur ajoutée, dans le suivi de la conformité et le contrôle des équipes Finances et Juridique, dans nos pratiques sociales avec les Ressources Humaines ainsi que dans la gestion de notre siège et de nos déplacements...

La sensibilisation des nouveaux collaborateurs à la prise en compte de la RSE dans la démarche d'investissement, la constitution d'équipes-projets comme pour la réalisation du bilan carbone, la rédaction de cette DPEF, le renforcement de nos liens avec Fert ou encore la prise en considération des enjeux RSE lors de l'étude des dossiers, illustrent cette démarche transversale et collaborative qui fait de la RSE l'affaire de tous. »

Anne Perrot,
RESPONSABLE RSE, UNIGRAINS

Conseil d'Administration

- Raison d'Être, Vision, Missions
- Alignement de la Politique RSE avec les attentes des actionnaires

Comité de Direction

- Le Directeur RH-RSE-Communication est chargé de porter les sujets RSE dans le cadre d'échanges collaboratifs et transversaux
- Validation des actions prioritaires inscrites dans la feuille de route annuelle
- Contrôle de l'état d'avancement

Responsable RSE

- Pilotage et accompagnement de la création, la mise en œuvre et le suivi de la Politique RSE
- Animation du Groupe de Travail RSE
- Veille & suivi des tendances

Groupe de Travail RSE

- Composé de 8 salariés convaincus de l'importance de la démarche et proactifs dans la diffusion de la culture RSE auprès de leurs équipes
- Des compétences variées impliquées transversalement dans la vie de l'entreprise, avec un engagement tout particulier des équipes d'investissement
- Apporteur d'idées pour développer la démarche et la faire vivre au sein de l'entreprise

Collaborateurs

- Les sujets RSE sont régulièrement détaillés lors des Réunions du Personnel
- Diverses initiatives de sensibilisation et de formation RSE
- Consultation biannuelle des équipes d'Unigrains



LES ENGAGEMENTS RSE



Charte d'Éthique & de Responsabilité

Preamble

Unigrains est une entreprise française qui a pour mission de fournir des produits alimentaires de qualité et de promouvoir le développement durable. Nous sommes convaincus que la responsabilité sociale et environnementale est une condition essentielle de la réussite à long terme de notre entreprise. Nous nous engageons à respecter les lois, les conventions et les codes relatifs au travail, à l'environnement et à la sécurité. Nous favorisons le développement de nos collaborateurs et nous encourageons la formation et la compétence professionnelle de nos salariés. Nous encourageons nos partenaires à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnables pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles. Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale. Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible. Nous soutenons la gestion durable de l'eau. Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation. Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions. Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur. Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.

Nous encourageons nos entreprises-partenaires à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnables pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles. Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale. Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible. Nous soutenons la gestion durable de l'eau. Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation. Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions. Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur. Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.

Nous encourageons nos entreprises-partenaires à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnables pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles. Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale. Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible. Nous soutenons la gestion durable de l'eau. Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation. Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions. Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur. Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.

Nous encourageons nos entreprises-partenaires à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnables pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles. Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale. Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible. Nous soutenons la gestion durable de l'eau. Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation. Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions. Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur. Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.

Dispositions

• Parce que nous contribuons au développement des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie...

• Nous soutenons la vie des territoires en encourageant dans la mesure du possible la préservation d'une implantation industrielle forte, créatrice de croissance et d'emploi.

• Nous favorisons le développement à l'international des entreprises françaises et nous privilégions autant que possible le maintien en France des centres de décisions.

• Nous favorisons l'innovation dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie.

• Parce que nous nous engageons aux côtés de nos entreprises-partenaires en faveur de la sécurité alimentaire...

• Nous exigeons qu'elles produisent leurs meilleurs efforts pour fournir des produits et services conformes aux lois et réglementations en vigueur et correspondant au niveau de qualité attendu par les clients et les consommateurs.

• Nous prônons pour elles la maîtrise de l'origine de la traçabilité de leurs produits.

• Nous leur demandons de mettre en œuvre tous les moyens industriels, de certification et de contrôle nécessaires afin de garantir la fiabilité, la qualité et la traçabilité des produits et de diffuser une information loyale pour les clients et les consommateurs.

• Nous encourageons les démarches visant à continuellement améliorer le niveau de qualité, de sécurité et de performance au service de la satisfaction des clients et des consommateurs.

• Parce que nous favorisons la gestion responsable du capital humain et des enjeux sociaux et sociétaux au sein de nos entreprises-partenaires...

• Nous exigeons qu'elles veillent au respect de la personne humaine et à la stricte application des lois, conventions et codes relatifs au travail.

• Nous leur demandons de chercher à garantir à leurs collaborateurs un environnement de travail sain, sûr et sans risque

• Nous leur demandons de développer la formation et la compétence professionnelle de leurs salariés.

• Parce que nous encourageons nos participations à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnablement possibles pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles...

• Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale.

• Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible.

• Nous soutenons la gestion durable de l'eau.

• Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation.

• Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions.

• Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur.

• Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.



Signataire des PRI

Unigrains est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles et au sens large. Il s'agit de l'initiative volontaire en RSE la plus suivie au monde avec plus de 7 000 signataires dans 135 pays.

Pour plus d'information : www.unipri.org



France Invest Charte d'Investissement Responsable

Conscientes de leurs impacts, les sociétés de capital-investissement, membres de France Invest – dont Unigrains – ont formalisé leur responsabilité dans une Charte qui définit 16 engagements. Ces derniers répondent aux enjeux économiques sociaux et humains, environnementaux et de bonne gouvernance.

Pour plus d'information : www.franceinvest.eu



LA RSE au sein du processus d'investissement

Planification et Sensibilisation des Équipes d'Investissement	
Des formations et informations sur l'analyse extra-financière, la réglementation encadrant le reporting extra-financier ont également été organisées au cours de l'année.	L'adhésion des équipes d'investissement à la démarche d'analyse extra-financière est forte, en adéquation avec les caractéristiques d'investisseur long terme portées par Unigrains. L'analyse de la maturité RSE des dossiers d'investissement s'appuie sur la conduite d'entretiens RSE qui sont menés avec l'équipe d'investissement en charge de la relation. Outre l'angle de vue complémentaire qu'ils procurent sur l'entreprise, ils participent pleinement à la sensibilisation de l'équipe d'investissement aux domaines et enjeux RSE.
Comité Business	
Le Responsable RSE présente ce Comité est chargé de soulever les éventuels points d'attention en matière RSE. Ces observations peuvent participer d'une décision d'arrêt d'instruction d'un dossier.	Toutes les opportunités d'investissements sont présentées lors de ce Comité qui se tient hebdomadairement. Il rassemble la Direction, les Investisseurs et les représentants des Fonctions Support impliquées dans le processus d'investissement. L'objectif est de décider de la poursuite de l'instruction d'un dossier par l'équipe d'investissement en conformité avec la stratégie d'investissement d'Unigrains.
Comité d'Investissements	
Le Responsable RSE est présente et participe aux débats.	Ce Comité intervient en phase finale de l'instruction d'un dossier afin d'en challenger l'analyse et d'établir un consensus au sein de l'équipe d'investissement, avec le Directeur de la Stratégie et le Directeur Général Délégué avant la présentation en Comité des Engagements. Une analyse de la maturité RSE de la cible, réalisée au cours de l'instruction du dossier grâce à un entretien RSE, est intégrée dans le document partagé à cette occasion.
Comité des Engagements	
Le Responsable RSE est présente et participe à la présentation orale avec l'équipe en charge de l'instruction du dossier.	La note de présentation remise aux Membres lors de ce Comité intègre l'analyse de la maturité RSE de la cible et souligne les points d'attention identifiés sur les enjeux RSE.
Suivi en Continu	
L'objectif est de suivre la démarche de l'entreprise, de mis en place de plans d'action et de réalisation.	Les documents juridiques encadrant l'investissement rappellent les engagements d'Unigrains, qu'il s'agisse des Principes pour l'Investissement Responsable, de la Charte d'Engagement France Invest ou de la Charte d'Ethique et de Responsabilités. Ils explicitent l'organisation du suivi de la participation en matière RSE avec un principe de base reposant sur le traitement annuel de ce sujet, sous des formes qui peuvent être variées : entretien, réponse à un questionnaire, inscription à l'ordre du jour d'un organe de gouvernance.





GRILLE D'ANALYSE ET DE SUIVI EXTRA-FINANCIER

des entreprises-partenaires

Une grille d'analyse et de suivi extra-financier des entreprises a été développée au sein d'Unigrains afin de disposer d'un cadre opérationnel concret. Cette grille a été construite à partir de l'ISO 26030, déclinaison sectorielle de l'ISO 26000 proposée aux acteurs de la chaîne alimentaire. Elle est utilisée lors des entretiens RSE, en particulier pendant la phase d'étude des dossiers d'investissement, et conduit à une évaluation qualitative de la maturité RSE de l'entreprise. En identifiant les enjeux, risques et opportunités, elle permet également de distinguer les leviers d'action et les axes d'apport de valeur ajoutée dans le champs RSE.



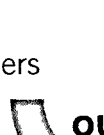
6 AXES

de progression de l'entreprise



29 ENJEUX

extra-financiers



80

QUESTIONS

SYSTÈME DE NOTATION
quantitative

Gouvernance

Gouvernance actionnariale et opérationnelle

- Y a-t-il présence d'administrateurs indépendants ? Quel est le champ d'expertise de(s) administrateur(s) indépendant(s) ?
- Quel est le niveau de parité (% de femmes) au sein des organes de gouvernances (CA / CS, CODIR / COMEX...) ?
- La loi Copé Zimmerman est-elle respectée (40% de femmes dans les CA/CS) ? (entreprise CA > 50 M € et > 250 salariés)
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la place des femmes dans les instances de décision ?

Gouvernance RSE

- La responsabilité du sujet RSE est-elle identifiée en interne (Responsable RSE, Référent RSE, existence d'un Comité RSE...) ?
- Une personne portant le sujet RSE est-elle identifiée au sein du CODIR/COMEX ?
- Le sujet RSE est-il traité au moins une fois par an en CA/CS ?
- Une action de sensibilisation sur le sujet RSE a-t-elle été organisée à l'attention des administrateurs (information/formation) ?

Maturité RSE

- L'entreprise publie-t-elle une DPEF (obligation réglementaire) ou un rapport RSE ?
- La démarche RSE est-elle formalisée ? A quel stade en est l'entreprise dans la formalisation de sa stratégie RSE : analyse et identification des enjeux, existence d'un plan d'action, définition d'objectifs (quantitatifs/qualitatifs) et indicateurs liés ?
- L'entreprise a-t-elle choisi de prendre un engagement public en matière de RSE : Label PME+ (FEEF), Label Engagé RSE (AFNOR), Label Lucie, Global Compact, BCorp, Société à Mission ?
- L'entreprise s'implique-t-elle dans des groupes de travail RSE (sectoriels, régionaux...) ?

Ethique des affaires

- Existe-t-il un code éthique ou un code de conduite des affaires ? Est-il connu des salariés ?
- Existe-t-il un système d'alerte éthique formalisé : en interne ou externalisé ? Est-il connu des salariés ?
- Si l'entreprise opère dans des pays à risque de corruption : une politique active de lutte contre la corruption a-t-elle été développée (code, formation des salariés) ?

Communication

- L'entreprise dispose-t-elle d'une procédure formalisée de gestion de crise : cellule de crise, plan de continuation d'activité ?
- L'entreprise est-elle exposée à des risques médiatiques particuliers ?
- Si oui, y a-t-il une organisation mise en place par rapport à la prise de parole dans les médias ?

Environnement

Litiges environnementaux

- L'entreprise est-elle engagée dans une production ou utilise-t-elle des intrants portant à controverse sur le plan environnemental (eau, énergie, biodiversité, pollution des sols...) ? Comment gère-t-elle ce risque et selon quel calendrier ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges sur le plan environnemental dans les 3 dernières années ?
- Si oui, est-elle soumise à des demandes de mises en conformité ?
- L'entreprise dispose-t-elle d'une certification (ISO 14001) ou d'un engagement (EMAS) concernant le management de l'environnement ?

Exposition de l'activité aux risques de changement climatique

- L'entreprise est-elle exposée directement (implantations géographiques) ou indirectement (sourcing) aux effets du changement climatique ?
- Ce risque est-il géré ?

Emission de GES

- L'entreprise a-t-elle réalisé un bilan carbone récemment (moins de 2 ans) ? Sur quel scope (1,2,3) ?
- L'entreprise est-elle engagée dans un projet de compensation carbone (label Bas Carbone, autre...) ?
- Un plan de réduction ou une trajectoire de décarbonation (SBTI, ACT Pas à Pas,...) sont-ils en place ou en cours de construction ?
- L'entreprise a-t-elle pris des engagements publics sur le sujet climat (SBTI, CDP ...) ?
- Les sites industriels disposent-ils d'une certification ISO 50001 ?
- Un suivi des consommations (électricité, gaz ...) est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Un suivi des fuites de fluides frigorigènes est-il en place ? L'entreprise utilise-t-elle des fluides soumis à interdiction (2025 ou 2030) ?



Eau : consommation et rejets

- Un suivi de la consommation d'eau est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Le traitement des eaux usées est-il géré ? A-t-il donné lieu à des litiges, des demandes de mises en conformité ?

Déchets

- L'entreprise déploie-t-elle une politique de tri et de recyclage ? 100% des déchets recyclables sont-ils triés et recyclés ?

Clients

Qualité et sécurité sanitaire

- Y-a-t-il un Responsable Qualité au sein de l'entreprise ?
- L'entreprise dispose-t-elle de certifications dans le domaine de la qualité et de la sécurité alimentaire (IFS Food, BRC, ISO 9001, ISO 2200, ...) ?
- La traçabilité amont /aval est-elle complète et assurée par un système robuste ?
- Une organisation est-elle mise en place pour faire face à une crise sanitaire ? Qui compose la cellule de crise ?

Durabilité / Impact environnemental des produits

- Des démarches d'écoconception sont-elles développées, en particulier en ce qui concerne les emballages ?
- L'entreprise réalise-t-elle des Analyses de Cycle de vie pour ses produits ?

Nutrition santé Bio-éto

- Certains produits présentent-ils des profils nutritionnels controversés ?
- Des démarches de clean label, d'adaptation des approvisionnements (bio, certifiés) sont-elles en cours ? Quels en sont les objectifs (suppression de certains intrants ou additifs, nutriscore minimum...) ?

Satisfaction clients

- L'entreprise suit-elle la satisfaction clients ?



Fournisseurs

Politique achat

- L'entreprise a-t-elle défini une politique ou une charte Achats Responsables ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés lors du choix des fournisseurs ? Sont-ils traduits en clause contractuelle ou en engagements ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés dans les questionnaires / contrôles / audits qualité réalisés auprès des fournisseurs ?
L'entreprise utilise-t-elles des plateformes de rating RSE (ECOVADIS, SEDEX, VALORIZE) ?

Zones à risques

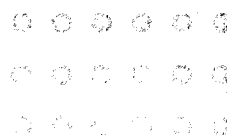
- Certains des fournisseurs de l'entreprise sont-ils situés dans des zones à risques en terme de pratiques commerciales, droit du travail, respect des droits humains, utilisation d'intrants controversés ?
- Si oui l'entreprise a-t-elle mis en place une vigilance particulière (recours aux certifications notamment, Fairtrade, Global G.A.P...) ?

Approvisionnement matière première agricole

- L'entreprise a-t-elle des exigences en matière de cahiers des charges, de certification ? Lesquels ?
- L'entreprise intègre-t-elle les sujets de transition agricole et les impacts de modes de production (biodiversité, sol, émission GES, pollution chimique...) ?
- L'entreprise s'engage-t-elle dans des démarches de filière avec les fournisseurs de matières premières agricoles ?
- L'entreprise mène-t-elle une réflexion de partage de la valeur dans certaines chaînes d'approvisionnement ?

Bien-être animal

- L'entreprise est-elle concernée directement (présence d'animaux vivants) ou indirectement (fournisseurs) par l'enjeu bien-être animal ?
- Si l'entreprise est concernée par l'enjeu bien-être animal, s'est-elle engagée sur le sujet et sous quelle forme (revue des pratiques, charte, formation des opérateurs, exigences par rapport aux fournisseurs ...) ?



Communautés

Développement économique local

- L'entreprise s'implique-t-elle dans le développement économique local (associations d'entrepreneurs régionales ou nationales, participations à des événements économiques locaux...)?

Relations Ecoles

- L'entreprise construit-elle des relations de partenariat avec des organismes de formation (écoles, universités, centres de formation professionnelle) ?
- L'entreprise accueille-t-elle régulièrement des stagiaires et apprentis ?

Mécénat

- L'entreprise est-elle impliquée (financièrement, implication des salariés...) dans des actions de sponsoring, mécénat, parrainage ?



Social

Droits de l'homme

- L'entreprise est-elle confrontée à des questions de respect des droits humains (pays à risques) directement ou indirectement (implantation géographique, sous-traitance, chaîne de valeur amont...) ?

Santé et sécurité

- Les taux d'accidents du travail (fréquence et gravité) sont-ils régulièrement suivis ? Un objectif de réduction est-il affiché ?
- Une politique de prévention est-elle déployée (formation interne ou externe, implication du management, ...) ?

Précarité

- La part des emplois précaires est-elle importante ?
- Si oui, y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour diminuer l'emploi précaire (CDD, intérimaires, saisonniers) ?

Parité, diversité, inclusion

- Le calcul de l'index égalité professionnelle est-il inférieur à 75 ? Quels sont les axes du plan d'action ? (Loi Pénicaud : >50 salariés)
- La part des femmes est-elle cohérente dans les différentes catégories Employés /Agents de maîtrise /Cadres ?
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la parité, la diversité, l'inclusion des handicapés ?

Qualité de vie au travail

- L'absentéisme est-il suivi ?
- Existe-t-il des accords QVT ? (télétravail, déconnexion, parentalité ...)
- L'entreprise mène-t-elle des enquêtes d'opinion auprès des salariés ?
- Dispose-t-elle d'un canal de communication avec les salariés (feedback) ?

Formation, GPEC

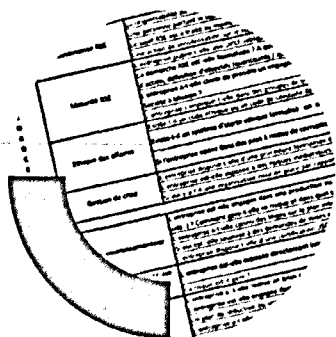
- Les entretiens professionnels (tous les 2 ans) sont-ils effectués ?
- Y a-t-il une organisation proactive de la mobilité interne (communication, formation...) ?
- Quel est le % moyen de salariés formés chaque année ? Toutes les catégories sont-elles équitablement concernées ?

Dialogue social

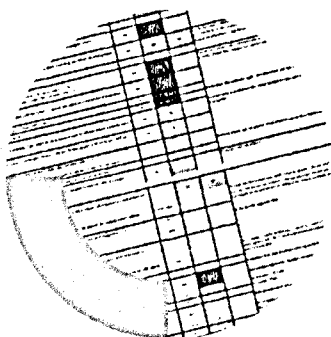
- Le dialogue social est-il de bonne qualité avec les IRP ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges importants sur le plan social ces 3 dernières années (grèves, plaintes harcèlement, conflits prud'hommaux) ?

Partage de la valeur

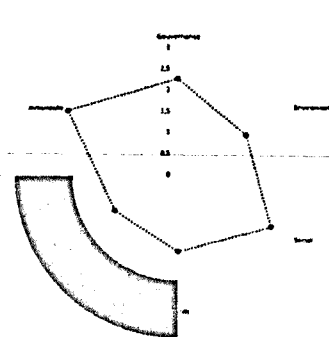
- Y a-t-il un accord d'intéressement ou de participation (au-delà de l'obligation légale) ?
- Y a-t-il un système d'actionnariat salarié ? Concerne-t-il la totalité des salariés ?
- Y a-t-il une proposition d'Épargne Salariale (PEE, PERCOL) ?



Grille d'analyse



Analyse RSE des entreprises partenaires



Notation quantitative



TÉMOIGNAGE Restoria

Unigrains entre au capital de RESTORIA et appuie l'acteur régional de la restauration collective dans une nouvelle phase de croissance durable



Première Société à Mission dans son secteur,

RESTORIA souhaite accroître son développement sur son métier historique et accélérer le développement de sa filiale dédiée à la restauration portée à domicile. Son ambition est de jouer encore plus son rôle d'acteur engagé et de contribuer, à sa mesure, à un monde désirable.

Fondé en 1970 à Angers, le Groupe RESTORIA se classe parmi le top 10 des acteurs de la restauration collective en France avec un chiffre d'affaires d'environ 55 M€, 930 collaborateurs et 15 millions de repas servis par an.

Fortement implanté dans l'Ouest avec une présence dans 16 départements, le Groupe sert 3 marchés : l'enseignement (écoles, collèges, lycées), la santé (EHPAD, établissements médico-sociaux et personnes âgées à domicile...) et les entreprises. Sa filiale Poivre & Sel, spécialiste de la préparation des repas destinés au portage à domicile, est, par ailleurs, un acteur de référence en matière d'économie inclusive.

Depuis 2006, RESTORIA a pris conscience des enjeux sociétaux et environnementaux auxquels elle doit faire face. Cela fait 16 ans qu'elle ne cesse de se transformer pour mieux prendre ses responsabilités en tant qu'acteur de la filière alimentaire. Alimentation saine, plaisante et engagée, achats responsables, ancrage territorial, réduction de l'impact carbone, lutte contre le gaspillage alimentaire, inclusion, diversité... tous les impacts de son activité sont mesurés et objectivés. Cette volonté se retrouve dans toute son organisation jusqu'à ses offres et prestations.

En 2013, RESTORIA a été la première société de restauration labellisée LUCIE26000. En inscrivant sa raison d'être et ses engagements de contribution au bien commun dans ses statuts, RESTORIA a franchi une nouvelle étape en 2021 en devenant la première Société à Mission dans son métier. Elle s'est dotée d'une finalité :

« Cuisiner chaque jour pour la santé et le plaisir de tous et choisir ensemble une alimentation qui préserve la terre nourricière ».

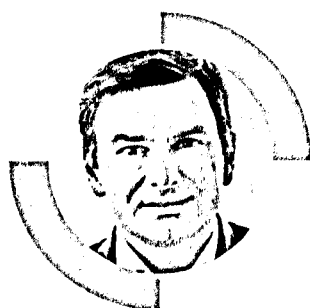
Dans un contexte de reprise postpandémie et avec l'appui d'Unigrains, RESTORIA accentue encore ses engagements contributifs et de limitation de ses impacts. Le Groupe prévoit :

• le développement de son activité historique : la restauration collective, en continuant à accompagner les collectivités locales dans leur démarche d'achat responsable ;

• le développement de sa filiale Poivre & Sel, par la poursuite de sa mission de développement d'une alimentation saine et locale, et de nouvelles prestations de repas à domicile ;

« L'entrée d'Unigrains est l'histoire d'un choix mutuel : nous partageons les enjeux, nous voulons agir ensemble. L'indépendance de la Maison RESTORIA est ainsi assurée tout en gagnant l'appui et l'expertise d'un acteur qui soutient la filière alimentaire et contribue à ses transitions. »

Emmanuel Saulou, PRÉSIDENT DE RESTORIA



« Dans un secteur impacté par la pandémie, RESTORIA a su faire preuve de résilience grâce à sa posture unique et nous croyons à son potentiel de développement. Sous l'impulsion d'Emmanuel Saulou et avec l'ensemble de ses équipes, RESTORIA dispose des atouts nécessaires pour répondre à la demande grandissante d'une alimentation plus saine et locale en ligne avec sa raison d'être. »

Nicolas Mulle, DIRECTEUR DE PARTICIPATIONS, UNIGRAINS



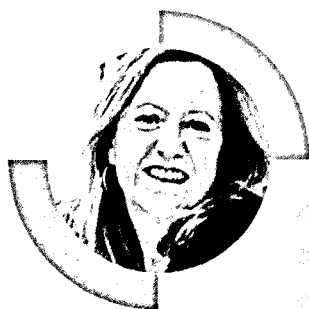
TÉMOIGNAGE Terres du Sud

Le Groupe Terres du Sud assure le financement de son projet « Développeur de terroirs » avec le concours d'Unigrains



Intervenant en quasi-fonds propres, l'apport financier et stratégique d'Unigrains permettra à Terres du Sud d'accélérer la réalisation de ses projets et accompagnera son évolution sur le long terme.

Réunissant 6 000 agriculteurs adhérents, le Groupe Terres du Sud est structuré autour de 6 branches d'activités : Végétal (cultures céréalières, agro-distribution, multiplication de semences, agroéquipements et semoulerie), Fruits et Légumes (Organisation de Producteurs de cultures légumières de plein champ et des cultures pérennes raisin et pomme bio, outils de 1ère transformation), Volailles (mise en production de volailles de chair et de ponte, production d'aliments et 1ère transformation de volailles de qualité), Palmipèdes (mise en production de canards prêts à engraisser, engraissement, première transformation de produits crus sous label IGP Périgord), Ruminants et Porcs (élevage et vente), Distribution spécialisée (Gamm vert, motoculture, et produits du terroir). Il emploie 1405 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 629 M€.

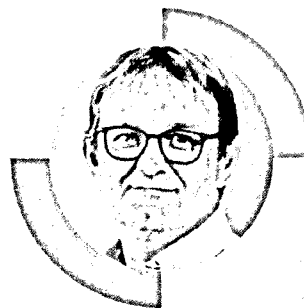
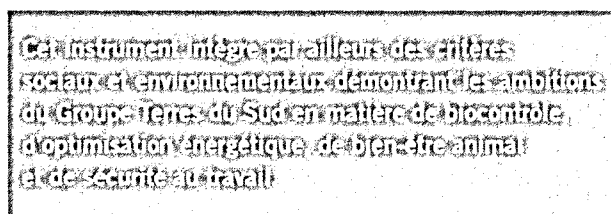


« Ancré dans un territoire de production diversifié et dynamique, Terres du Sud a su engager une démarche de valorisation des productions en filières. Au-delà des ressources financières, Unigrains souhaite accompagner le développement du Groupe à travers son expertise sectorielle, tout particulièrement sur les métiers de la collecte et de la transformation des produits régionaux. »

Florence Alin,
DIRECTRICE DE PARTICIPATIONS, UNIGRAINS

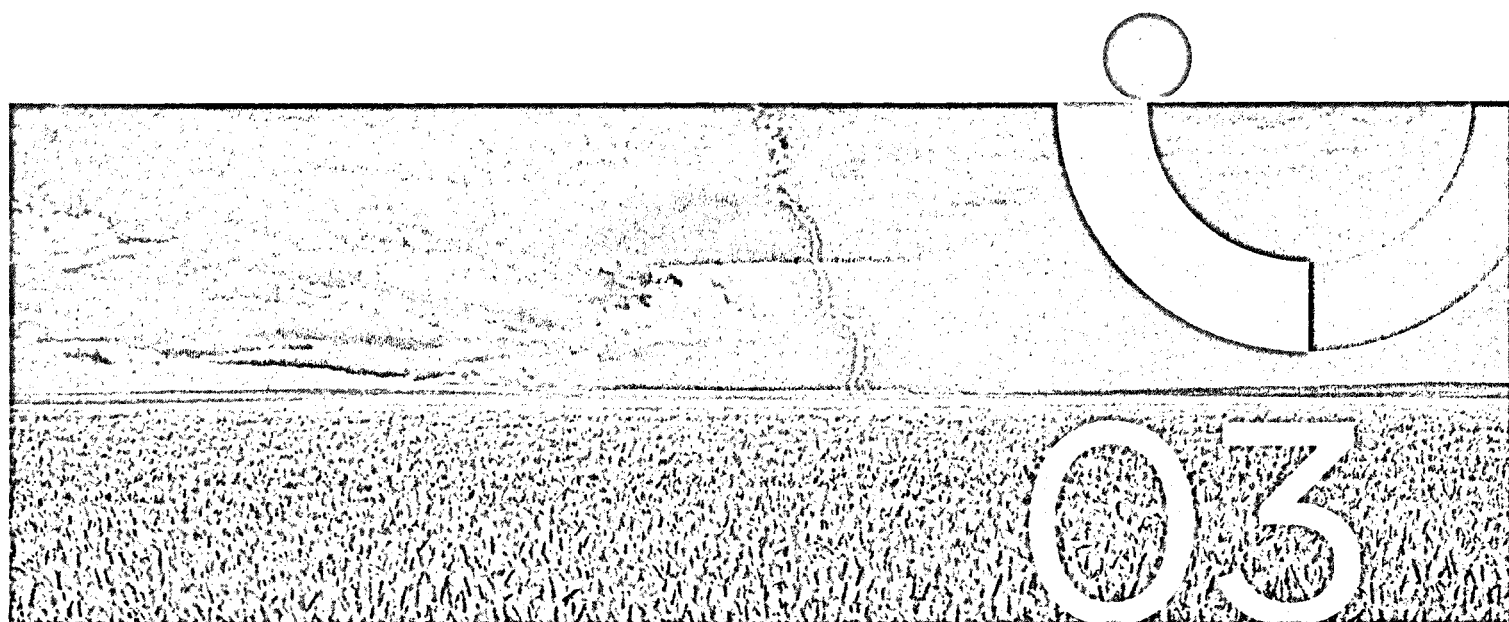
Le 31 mars 2022, Unigrains a souscrit à un instrument de quasi-fonds propres émis par Terres du Sud.

Cet investissement concrétise l'accompagnement des projets de Terres du Sud d'adaptation des outils de collecte et d'agro-distribution, de déploiement d'outil digitaux supports aux relations avec les agriculteurs et aux processus du Groupe, de renforcement des outils logistiques et de transformation de ses filières animales et de développement de nouvelles filières agricoles à forte valeur ajoutée.

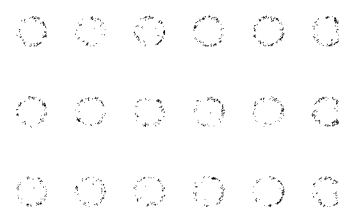
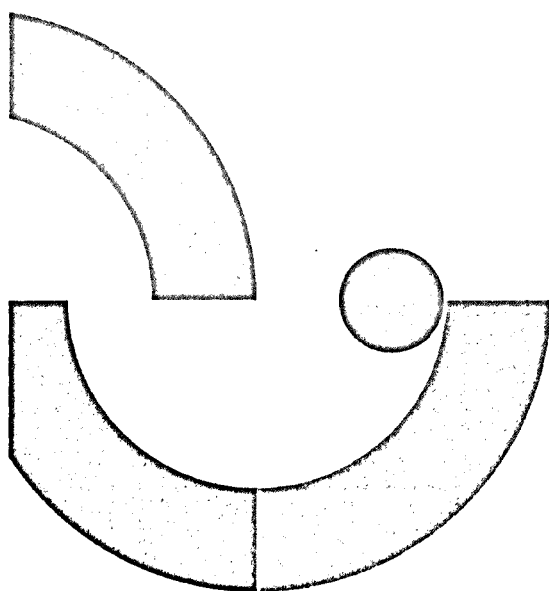


« Nous gardons le cap défini dans notre projet d'entreprise « Développeur de terroirs » : dans un secteur en profonde mutation, Terres du Sud développe une offre diversifiée pour ses clients et partenaires industriels ou distributeurs, qui valorise la polyvalence du territoire et le savoir-faire des adhérents. La prise en compte des attentes sociétales d'une part et la volonté de développer la durabilité des exploitations, des pratiques agricoles et industrielles d'autre part, modifient en profondeur les modèles économiques de nos différentes activités. »

Patrick Grizou,
PRÉSIDENT, GROUPE TERRES DU SUD



IDENTIFICATION ET SUIVI des Risques & Opportunités Extra-Financiers





IDENTIFICATION des risques extra-financiers

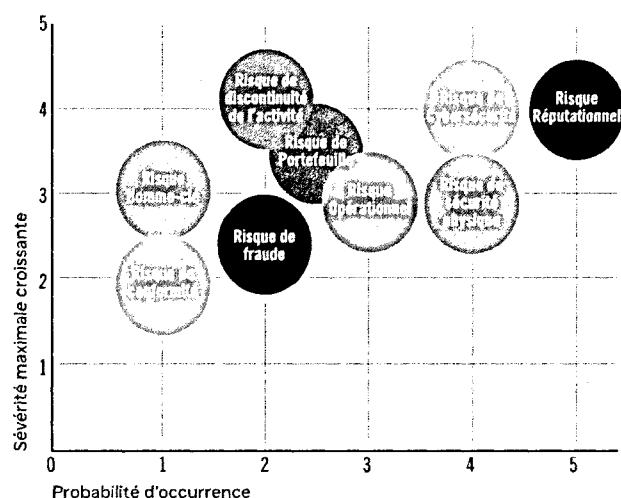
Méthodologie

La sélection des principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités retenus dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière a été conduite à partir des travaux du Comité d'Audit et de la mission du cabinet Utopies en 2020. En 2022, ils ont été, de nouveau, soumis à l'appréciation de plusieurs parties-prenantes et seront revus régulièrement afin d'approfondir et d'élargir cette vision.

2020

Identification des risques majeurs

• Un travail de cotation, mené par le Comité de Direction et validé par le Comité d'Audit en mars 2020 a permis l'identification de 9 risques majeurs parmi la typologie des risques applicables au Groupe Unigrains.



Structuration de la Démarche RSE :

diagnostique et définition de la stratégie

• Lors d'une mission menée courant 2020 avec

le cabinet **UTOPIES**, 12 entretiens parties-prenantes ont été réalisés avec des administrateurs, des collaborateurs, des participations et deux experts externes afin d'analyser le niveau de maturité du Groupe quant aux enjeux de développement durable.

• Ces interviews ont été menées en utilisant un cadre méthodologique d'analyse construit avec l'appui de 4 référentiels :

- les ODD définis par les Nations Unies en 2015
- la Materiality Map de SASB
- le référentiel international de reporting GRI standards
- le TaskForce on Climate Financial Disclosure (TCFD)

Ce cadre méthodologique comprenait deux approches concomitantes d'évaluation de l'engagement du Groupe Unigrains au regard des enjeux RSE : sa responsabilité en tant qu'organisation et employeur d'une part, sa responsabilité et son rôle envers ses participations d'autre part.

• Cette mission a conduit à l'identification de 4 axes déclinant une proposition de vision stratégique RSE :

- Investissements éthiques et responsables
- Responsabilité actionnariale auprès des participations
- Développement du capital humain
- Gouvernance RSE structurée et transparente

• Le Comité de Direction s'est emparé de ces conclusions pour bâtir une première feuille de route RSE, présentée dans la DPEF 2021

2022

Expression des Engagements

• Suite à la parution de la DPEF 2021, au cours du premier semestre 2022, le **Groupe de Travail RSE** a travaillé avec le **Cabinet Kéa** afin de challenger les principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités vis-à-vis des actionnaires et des collaborateurs d'Unigrains.

• Cette mission a permis d'affiner l'expression des engagements portés par Unigrains à travers une consultation menée par questionnaire dont les résultats ont été présentés et débattus lors d'un séminaire qui s'est tenu en mai 2022.

Diagnostic RSE d'Unigrains Equipements

• En parallèle, suite aux conclusions de la DPEF 2021 et à la demande du Comité d'Audit, Unigrains Equipements s'est mobilisé pour réaliser un diagnostic RSE en vue de définir sa stratégie. Ce travail, a été conduit sur le second semestre 2022.

Au-delà d'un bilan carbone, cette mission a abouti à l'identification de 3 axes d'engagement dont l'entreprise achève une déclinaison en thèmes de travail opérationnels.

Conclusions

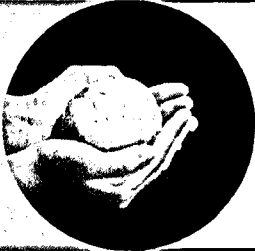
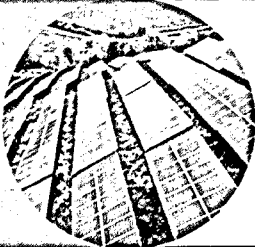
• Le croisement de ces approches confirme les 5 principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités identifiés en 2021, dont l'expression, les engagements et les plans d'actions ont évolué en 2022.

• Les initiatives menées fin 2022 contribueront à ouvrir de nouveaux angles et élargir la vision des enjeux sur l'année 2023 à l'image d'une meilleure prise en compte de l'activité industrielle d'Unigrains Equipements.



LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE

porteurs de risques et d'opportunités

ENJEUX		RISQUES
Politique d'investissement responsable		• RISQUE 1 • Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible
Transition énergétique		• RISQUE 2 • Ne pas être moteur de la transition énergétique
Transition agroécologique		• RISQUE 3 • Ne pas être moteur de la transition agroécologique
Attraction et gestion des talents		• RISQUE 4 • Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents
Impact sociétal positif		• RISQUE 5 • Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise



RISQUE 1

Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible

Profil de Sinécure

Investir dans des entreprises d'avant-garde qui créent de la valeur au sein d'écarts de maturité RSE, en identifiant les opportunités réelles et potentielles aux côtés des entreprises partenaires et en prenant en compte les enjeux et les effets de développement humain et environnemental. Ces sont les grands principes qui guident le Groupe Unigrains dans le développement de sa politique d'investissement éthique et responsable.

Engagement

Afin d'investir dans les entreprises de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie pour construire leur avenir financier et extra-financier, le Groupe Unigrains s'engage à...

- évaluer la maturité RSE de toute cible d'investissement en présentant une analyse et les leviers d'action identifiés dans les dossiers présentés en Comité d'Engagement
- mettre en place une organisation permettant le suivi et l'accompagnement RSE régulier des entreprises-partenaires



Actions

- **La Responsable RSE** est désormais présente dans toutes les instances qui jalonnent le processus d'investissement. Un outil listant les risques RSE majeurs des principaux sous-secteurs d'intervention permet de donner un éclairage extra-financier dès l'entrée en relation. Une évaluation de la maturité RSE de la cible est ensuite menée, lors d'un entretien dédié avec le management, au cours de l'étude du dossier d'investissement.

- **Cette évaluation s'appuie** sur un référentiel RSE construit à partir de la norme ISO 26030, déclinant les lignes directrices de l'utilisation de l'ISO 26000 dans la chaîne alimentaire. Un cadre d'analyse synthétique guide la réalisation du diagnostic RSE et produit un graphique représentant la maturité RSE de la cible. La présentation d'une synthèse de ce travail s'est généralisée lors des Comités d'Engagement. Cette identification des enjeux, risques et opportunités RSE, permet de discerner des leviers d'action et les axes potentiels d'apport de valeur ajoutée.

- **Les documents juridiques** encadrant l'entrée en relation avec une participation doivent faire référence aux engagements du Groupe Unigrains en matière de RSE et s'efforcer d'intégrer la définition d'un cadre permettant un suivi et un accompagnement efficace de la participation en matière de RSE.

- **La réglementation européenne CSRD** va concerner de nombreuses entreprises-partenaires qui vont devoir faire face à une nouvelle obligation de reporting de durabilité alors qu'elles ne sont pas aujourd'hui concernées par la DPEF. Une première action de sensibilisation a été conduite auprès des investisseurs pour décrypter les enjeux de cette réglementation et envisager le soutien qui pourra être apporté aux participations pour préparer cette étape.

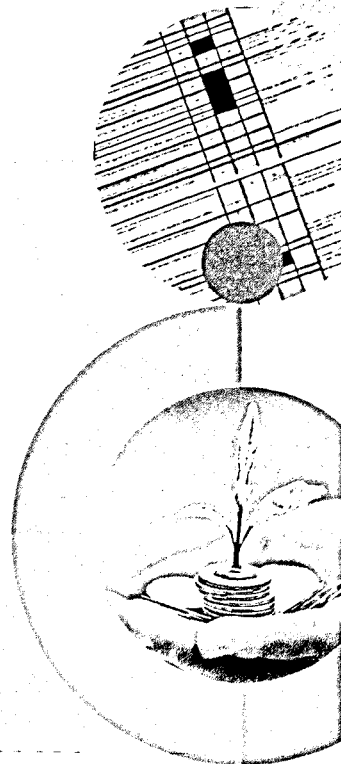


Indicateur de Performance

75%

DU NOMBRE D'INVESTISSEMENTS

réalisés en 2022 comprennent un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération vs. 65% en 2021



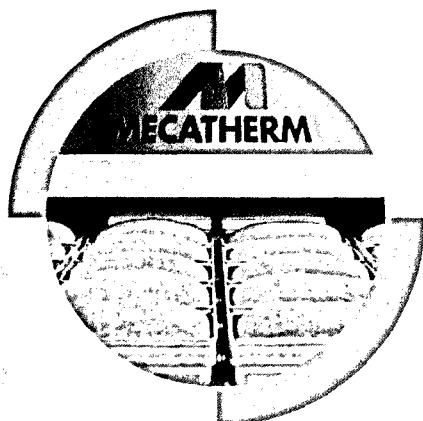


RISQUE 1 - Unigrains en action

Accompagnement d'une mission RSE chez TMG

Le Groupe TMG, porté par Unigrains Equipements, est l'unique participation majoritaire du portefeuille d'investissement d'Unigrains.

TMG



L'application de l'outil de diagnostic avait mis en évidence un manque de maturité RSE de l'entreprise. Sous l'impulsion du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration d'Unigrains, la Direction de TMG a décidé de lancer une mission en vue de structurer sa démarche RSE.

La décision de mener conjointement un bilan carbone sur le périmètre de Mecatherm s'est imposée afin d'avoir la capacité d'intégrer les enjeux d'empreinte carbone dans la stratégie RSE globale et de pouvoir aligner la déclinaison des plans d'actions.

L'équipe RSE d'Unigrains a accompagné cette démarche en apportant son expertise et un regard tiers lors du choix du cabinet de consultant, et lors du suivi de la réalisation de la mission.

Lancée durant l'été 2022, cette mission s'est appuyée sur une revue documentaire interne et externe, une visite de site, une vingtaine d'entretiens menés auprès de la direction et des salariés de Mecatherm, un éclairage apporté par quelques entretiens externes et un travail de benchmark.

Trois axes d'engagement ont été identifiés et leur déclinaison en thèmes de travail opérationnels est en cours au sein de l'entreprise. Les étapes d'organisation de la gouvernance interne par axe stratégique et de définition de trajectoire restent à mener en 2023.



Trajectoire RSE du Groupe TMG

Être l'entreprise qui rend la boulangerie industrielle plus durable

01

02

03

Soutenir l'épanouissement de tous dans un environnement sûr	Être exemplaire dans la transition énergétique et le respect de l'environnement	Contribuer activement à la démarche RSE des clients
Placer la personne humaine, sa sécurité, son épanouissement personnel et professionnel, au cœur de la proposition de valeur — Pour les collaborateurs du Groupe et pour tous les acteurs qui gravitent autour du cycle de vie de ses projets	Consommer moins et consommer mieux — Sur tout le cycle de vie des équipements, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie	Devenir progressivement un partenaire référent qui accompagne ses clients dans leurs ambitions RSE — Sur toute la chaîne de valeur



RISQUE 2

Ne pas être moteur de la transition énergétique

Profil de Situation

Les Structures Participatives des Sociétés, Maillots de la région Île-de-France, ont engagé une démarche d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elles ont fixé des objectifs de réduction de la consommation d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elles ont également engagé une démarche de réduction des consommations d'énergie dans tous les secteurs de plus de 40% par rapport à 2015.

Engagement

Afin de contribuer activement à la réduction de la consommation d'énergie et à la transition vers une énergie décarbonée, le Groupe Unigrains s'engage à ...

- réduire son impact sur les ressources d'énergie de la planète
- sensibiliser et accompagner ses participations dans leur transition énergétique (efficacité énergétique, réduction des consommations, recours à de nouvelles sources d'énergie)

Actions

• **L'instauration d'un suivi des consommations du Groupe** est la première initiative mise en œuvre. Elle a été suivie en 2022 par la réalisation de deux bilans carbone distincts, le premier au niveau des activités « services financiers » basées à Porte Maillot et le deuxième au niveau des activités industrielles chez Mecatherm. Suite à ces travaux, des plans de réduction seront dressés et implémentés en 2023.

• **En réponse à l'appel du gouvernement en septembre, Unigrains a travaillé sur des axes de sobriété énergétique** avec notamment un décalage de la mise en route du chauffage, le réglage des thermostats dans les bureaux, un renforcement des écogestes rappelés en réunion du personnel, une réflexion sur la politique voyage et sur les déplacements domicile-travail des collaborateurs. La décision de la mise en place du Forfait de Mobilité Durable pour 2023 en est une traduction.

• **Les travaux de changement du système de chauffage et de climatisation de l'immeuble Maillot**, décidés en 2022, ont été lancés en toute fin d'année. L'abandon du gaz comme source de chauffage et un nouveau système de régulation généreront une réduction des consommations et des émissions. Cet investissement, qui s'ajoute au récent changement des fenêtres, devrait permettre une inscription de l'immeuble dans la trajectoire définie par le Décret Tertiaire auquel il est soumis.

• **Des échanges ont été menés avec une dizaine d'acteurs de référence dans le domaine du bilan carbone afin d'acquérir une expertise interne** sur les différentes solutions, d'identifier les limites méthodologiques et de permettre une analyse pertinente des bilans carbone publiés. Cette démarche nourrit le partage d'expériences engagé avec les participations sur ces enjeux et ce, dès la phase de pré-investissement, ces sujets étant traités lors de l'entretien RSE. La structuration d'une base de bonnes pratiques et d'échanges constituera un outil d'accélération

• **Au sein de Mecatherm, filiale de TMG**, le site de Montilliers a réalisé des travaux de toiture et de bardage permettant une meilleure isolation thermique. Un éclairage LED a également été installé dans les ateliers permettant ainsi des économies d'énergie.

Indicateur de Performance

1 641 912 DE CONSOMMATION ÉLECTRICITÉ en 2022
KWH (vs. 1 593 756 KWH en 2021)

3 553 609 DE CONSOMMATION DE GAZ en 2022
KWH (vs. 4 859 416 KWH en 2021*)

*Indicateur recalculé suite à un changement de méthode mis en œuvre en 2022



RISQUE 2 - Unigrains en action

Le Groupe Unigrains réalise son Bilan d'Emission de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

La réalisation du BEGES a été calée sur un périmètre en cohérence avec la logique des activités, en distinguant les activités « services financiers » et l'activité « industrielle ».

- Pour Unigrains et ses filiales « services financiers » basées à Porte Maillot, il a été décidé de recourir à AKTIO, un spécialiste proposant un logiciel de calcul de bilan lié à une plateforme d'enregistrement des données.
- Concernant l'activité industrielle portée par Unigrains Equipements, il a été décidé de se focaliser en priorité sur le périmètre de Mecatherm, avec l'objectif d'intégrer les enjeux d'empreinte carbone à la stratégie RSE global du Groupe TMG lancée sur la même période, toujours avec l'appui du cabinet Utopies.

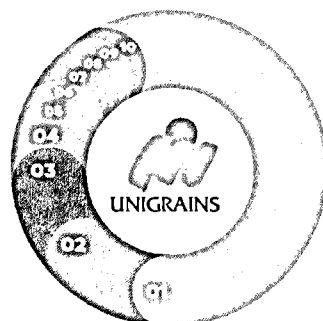
Ces deux intervenants sont agréés pour délivrer des bilans estampillés Bilans Carbone (ADEME). Le recours à des données physiques a été privilégié pour éviter au maximum la marge d'incertitude liée à l'utilisation de données financières.

Ce sont essentiellement des données 2021 qui ont été prises en compte, sauf pour les déplacements professionnels qui ont été retraités sur une base 2022 afin d'éviter les impacts conjoncturels de la crise sanitaire importants sur ce poste. Si le choix a été fait de travailler sur les scopes 1-2-3, il faut noter que le bilan « services financiers » n'intègre pas le portefeuille d'investissements, bien que celui-ci représente évidemment une part très importante du scope 3. La position d'actionnaire minoritaire ne permettant pas la remontée de données complètes et homogènes, la prise en compte du portefeuille aurait été faite sur des données sectorielles limitant l'intérêt de la démarche, notamment au regard du travail nécessaire pour les 80 participations.



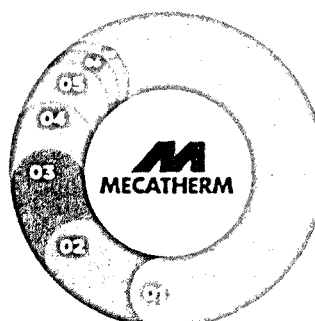
Premiers Résultats

Unigrains (services financiers basés à Porte Maillot) : Part des émissions totales par catégories – hors portefeuille



- 01 • Achats = 69,20%
- 02 • Parc Immobilier = 10,18%
- 03 • Déplacements Professionnels = 9,34%
- 04 • Gaz, Fioul, Autres Combustibles = 4,19%
- 05 • Parc Informatique = 2,27%
- 06 • Autres Immobilisations = 1,74%
- 07 • Déplacements Domicile-Travail = 1,23%
- 08 • Déchets et eau usées = 0,68%
- 09 • Déplacements des Visiteurs = 0,18%
- 10 • Carburants = 0,03%

Mecatherm : Part des émissions totales par catégories – hors usage



- 01 • Matières Premières – 69%
- 02 • Assemblage Usines de Mecatherm – 13%
- 03 • Tertiaire – 9%
- 04 • Montage – 3%
- 05 • Fin de vie des machines – 3%
- 06 • Distribution – 2%
- 07 • Fret – 1%

Mecatherm : Part de l'usage / émissions totales



Conclusions

Ces résultats sont récents et la phase d'appropriation en interne reste à finaliser. Ils démontrent la dichotomie des priorités entre l'activité « services financiers » et l'activité « industrielle ». L'établissement des plans de réduction reste à mener en 2023. Ce travail conduira à initier ou à développer le dialogue avec les parties-prenantes de la chaîne de valeur et s'intégrera donc à la réflexion stratégique.



RISQUE 3

Ne pas être moteur de la transition agroécologique

Problématique Situation

Le Groupe Unigrains souhaite se positionner en accompagnement du développement de filières responsables engagées dans la transition agroécologique, le Groupe Unigrains s'engage à...

Engagement

Afin d'accompagner le développement de filières responsables engagées dans la transition agroécologique, le Groupe Unigrains s'engage à...

- fédérer les acteurs en renforçant les liens entre agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire et en soutenant une juste valorisation des productions
- suivre et encourager le développement des innovations et des pratiques qui permettront une évolution responsable des modes de production



Actions

• **Le Groupe Unigrains souhaite se positionner en accompagnement du développement de filières responsables**, prenant en compte la juste valorisation des productions agricoles et développant des partis pris clairs sur les enjeux clés impactant la transition agricole. L'entretien RSE mené lors de la phase d'étude des dossiers interroge ces sujets.

• **Les sujets de la transition agroécologique** sont intégrés à la veille assurée par l'équipe Stratégie et Valeurs ajoutées et font partie des sujets retenus pour la production d'études de synthèse qui viennent nourrir la réflexion des participations. Ces travaux peuvent également être présentés lors des Rencontres d'Unigrains auxquelles sont conviées toutes les entreprises partenaires d'Unigrains. Un panorama des acteurs de l'innovation au service des agriculteurs et une étude sur les nouvelles techniques apparues dans le domaine de la sélection génétique ont ainsi été publiées en 2022.

• **Unilis**, joint-venture qui associe Unigrains et Arvalis, met expertise, capital et réseau de partenaires au service de la réussite de startups du monde de l'Agtech. En 2022, Unilis a notamment accompagné Hyperplan, plateforme collaborative qui associe données satellitaires, météorologiques et intelligence artificielle au service des acteurs amont et aval de l'agriculture pour réduire l'intensité carbone, le gaspillage et améliorer l'efficacité économique.

• **Unigrains a également engagé une réflexion sur la question du stockage agricole du carbone** en participant à l'initiative France Carbon Agri qui a pour but d'organiser les échanges de crédits carbone dans le cadre du Label Bas Carbone et de faciliter leur développement.



Indicateur de Performance

42%

D'ENCOURS NET AU 31/12/2022

dans des entreprises de l'amont agricole, des coopératives agricoles et des industriels de la première transformation vs. 46% au 31/12/2021





RISQUE 3 - Unigrains en action

Etude Unigrains : « Agroécologie : des contributions déterminantes et des défis pour le numérique et la robotique »

Changement climatique, enjeux démographiques, alimentation saine, préservation de l'environnement ...

Pour relever les nombreux défis de la durabilité de l'agriculture, l'innovation constitue un levier incontournable à actionner. Les nouvelles technologies du numérique et de la robotique, appliquées au secteur agricole, ouvrent un champ d'innovation largement exploré par les start-up de l'Agtech.

Dans une étude approfondie publiée au premier semestre 2022, l'équipe Stratégie & Valeur-Ajoutée analyse le potentiel de ces diverses solutions innovantes.

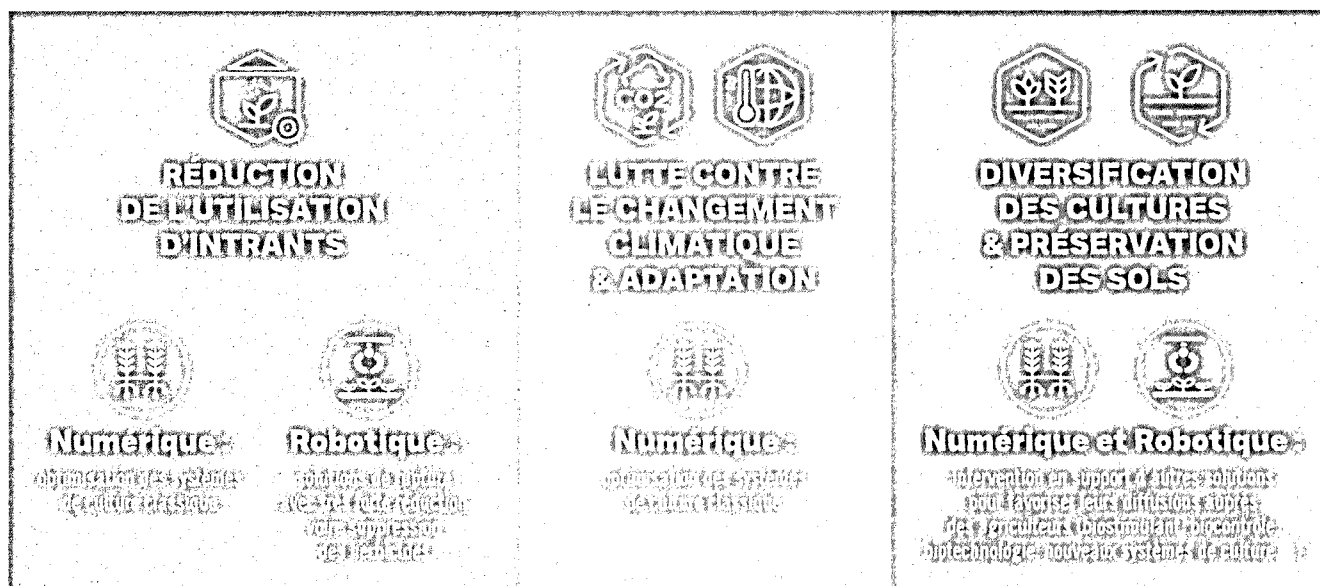
• **De janvier 2022 à avril 2022** : mobilisation d'équipe ; phase de recherche et d'analyse, dialogue avec de multiples partie-prenantes

• **Mai 2022** : parution de l'étude lors d'une Rencontre Unigrains devant une cinquantaine de dirigeants-partenaires autour d'une table ronde faisant intervenir un pure player de la robotique agricole, un acteur de l'investissement agtech et un leader français de la télédétection

• **Diffusion de l'étude** auprès de l'ensemble des entreprises -partenaires d'Unigrains

Agroécologie

des contributions déterminantes et des défis pour le numérique et la robotique



« Pour accomplir toutes ses promesses le numérique doit faciliter la gestion de systèmes agricoles plus complexes, conséquence de la transition agroécologique. »

« La robotique agricole passe au stade commercial. Les applications en grandes cultures constituent la prochaine étape pour le déploiement de cette technologie. »

Etienne Jobard

CHARGÉ D'ETUDES ECONOMIQUES, UNIGRAINS



RISQUE 4

Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les meilleurs talents

Plan de Surveillance

(Texte assurant le suivi des structures de gestion de risques et des compétences nécessaires à la mise en œuvre de ces axes de développement)

Engagement

Afin d'attirer, former, motiver et conserver ses talents, premiers acteurs de son projet responsable, le Groupe Unigrains s'engage à...

- renforcer la politique RH et poursuivre la construction de la marque employeur
- développer et renforcer une politique RH afin de poursuivre la construction de sa marque employeur
- consolider un cadre interne motivant pour ses collaborateurs



Actions

• **Unigrains a mis en place une politique d'accueil de stagiaires** qui permet d'identifier de jeunes talents et qui est une source importante de recrutement. Parallèlement des liens ont été construits avec l'école AgroParisTech grâce à l'intervention régulière d'investisseurs dans le cursus pédagogique pour présenter le métier de l'investissement et garder un équilibre des compétences finances/ingénieurs agro dans ses équipes.

• **Unigrains a signé la Charte Parité de France Invest** qui comporte un engagement de réponse annuelle à une enquête de suivi de situation. Le principe de la participation des jeunes femmes, au cours de leur évolution au sein de l'équipe d'investissement d'Unigrains, au parcours France Invest « Assertivité et Leadership au féminin » a été acté.

• **Une enquête menée tous les deux ans** auprès des collaborateurs d'Unigrains permet un feedback sur le ressenti des salariés et leurs souhaits d'amélioration. En 2022, cette enquête a été réalisée dans le cadre du label Great Place to Work et introduit ainsi un axe de benchmark nouveau et porteur d'ambitions.

• **La politique de rémunération d'Unigrains a été redéfinie** avec le déploiement d'une rémunération variable dont les principes présentés aux équipes et ont été intégrés dans la définition des objectifs pour 2022.

• **Au sein du Groupe TMG, la société Mecatherm développe une politique d'implication active** dans les formations locales. Labelisée Happy Trainees pour la seconde année consécutive, Mecatherm a à cœur de former et d'accompagner ses alternants. Pour l'année 2022/2023, c'est 25 contrats qui ont été établis et des relations écoles fortifiées avec des échanges réguliers et visites de l'entreprise. De plus, Mecatherm est un organisme de formation ayant obtenu la certification QUALIOPI. Cette certification permet aux clients d'obtenir des financements pour participer à nos formations intra ou inter-entreprises

• **Enfin, 2022 a vu la concrétisation de projets de Mobilité à l'internationale** qui répondent à l'expression des salariés de pouvoir acquérir une compétence en la matière : sur l'Italie et l'Espagne pour Unigrains et sur le Canada pour TMG.



Indicateur de Performance

11,2% **DE TURN OVER INVOLONTAIRE**
en 2022 (vs. 9,8% en 2021)

38,6% **DE SALARIÉS EN CDI AVEC - DE 5 ANS D'ANCIENNETÉ**
/ nombre total de salariés en CDI au 31/12/2022
(vs. 36,2% au 31/12/2021)



RISQUE 4 - Unigrains en action

Unigrains obtient la certification « Great Place to Work »

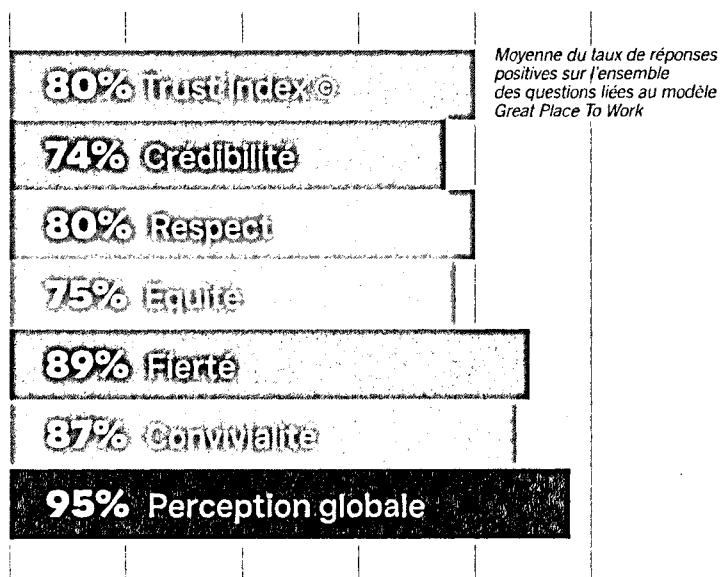
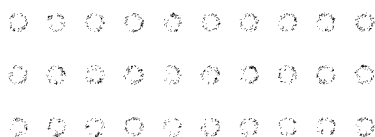
Dans un objectif de structurer et benchmarker les enquêtes internes menées depuis 2018, Unigrains (périmètre collaborateurs Unigrains) s'est engagée, fin 2022, dans la **démarche Great Place to Work**.

Great Place to Work est la référence mondiale en matière d'expérience collaborateur. Depuis 1992, GPTW a interrogé plus de 100 millions de salariés à travers 60 pays, leur permettant de déterminer ce qui définit une expérience collaborateur de qualité. L'enquête, composée de 60 questions fermées GPTW, 2 questions ouvertes GPTW et 4 questions spécifiques à Unigrains a été lancée du 01/12/2022 au 11/12/2022 avec un taux de réponse de 97%.

95% DE PERCEPTION GLOBALE POSITIVE

95% des collaborateurs et collaboratrices estime :

« Dans l'ensemble, je peux dire qu'il s'agit d'une entreprise où il fait bon travailler »



Ces résultats, largement au-dessous du score minimum de 65% de réponses positives à l'enquête Trust Index, permettant à Unigrains de décrocher la certification **Great Place to Work**.

Unigrains se place, par ailleurs, largement au-dessus des benchmarks GPTW que ce soit pour le secteur des services financiers ou encore l'industrie agroalimentaire.

Points de force à consolider

- Organisation perçue comme éthique et intègre
- Collaborateurs engagés & ambassadeurs
- Cadre de travail

Chantiers prioritaires à renforcer

- Mise en place de processus de communication plus réguliers
- Alignement homogène des pratiques managériales
- Transformation continue pour plus d'agilité et d'innovation

En 2023, Unigrains tirera l'intégralité des conclusions et axes de progrès de cette démarche pour affiner sa politique RH en faveur de l'expérience collaborateur.

Unigrains compte réitérer cette démarche tous les deux ans.



RISQUE 5

Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle

Projet de Stratégie

Le Groupe Unigrains spécialiste de secteur agroalimentaire en fort développement dans le domaine de la production agricole et de consommation sociale également traduit cet engagement via des actions solidaires

Engagement

Afin de soutenir les initiatives à impact sociétal positif, le Groupe Unigrains s'engage à...

- poursuivre sa politique d'impact sociétal positif
- encourager l'implication de ses salariés dans les actions engagées



Actions

• Depuis plus de 40 ans, Unigrains soutient l'action de Fert, association française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents. Elle a pour objet de contribuer à y créer les conditions permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et de concourir à la sécurité alimentaire de leur pays. Cette aide offre un levier essentiel pour mobiliser d'autres fonds et construire des actions dans la durée. En 2022 l'objectif de renforcer la proximité avec Fert en permettant aux salariés de mieux connaître cette action s'est concrétisé avec la participation de six d'entre eux aux Rencontres Fert - Côte d'Ivoire.

• Unigrains est également engagé, depuis 2017, auprès de la Fondation AgroParis-Tech, et plus particulièrement de son itinéraire Entreprendre !, marquant ainsi une volonté de soutenir le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiants et jeunes ingénieurs agronomes et de participer au développement d'un écosystème innovant. Deux jurys sont organisés annuellement, Unigrains y est systématiquement représenté par l'un de ses salariés.

• Depuis trois ans l'initiative Unigrains Solidaire permet, en mobilisant les salariés au sein d'une action collective, de déclencher un don de l'entreprise. En 2022, leur engagement associé à celui de l'entreprise s'est traduit par un don de 44 000€ à des associations venant en aide au peuple ukrainien.

• Le don de temps, équivalent d'une journée par an offerte par l'entreprise, a permis aux salariés d'Unigrains de collaborer une nouvelle fois à la collecte nationale des Banques Alimentaires et de participer à des collectes de don du sang.

• En 2022, d'anciens ordinateurs de bureaux ont été reconditionnés par le service informatique d'Unigrains pour être donnés à une association qui accompagne des personnes en situation de handicap psychique, et les soutient dans leur insertion dans l'emploi.

• Les filiales de TMG se sont mobilisées avec plusieurs actions, comme par exemple au sein de Mecatherm : le soutien d'associations et d'événements locaux orchestrés par un groupe interne de collaborateurs volontaires « Sponsoring et Partenariat », ou l'organisation d'un événement don du sang avec l'EFS, organisée sur le site de Barembach.



Indicateur de Performance

1,3M€ MONTANT DES SOUTIENS réalisés en 2022 (vs. 1,2M€ en 2021)





RISQUE 5 - Unigrains en action

Unigrains participe aux Rencontres de FERT en Côte d'Ivoire

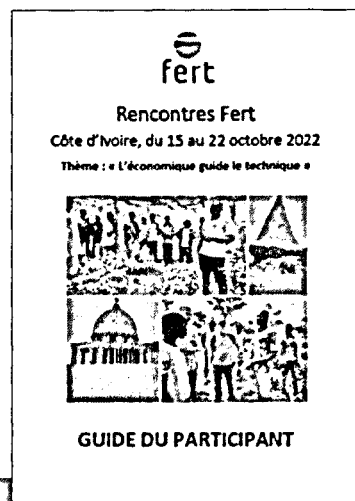


Les 5ème Rencontres de Fert ont eu lieu en Côte d'Ivoire au mois d'octobre 2022.

Pendant une semaine, les équipes de Fert et les membres des organisations professionnelles agricoles partenaires dans les différents pays se sont retrouvés avec un triple objectif :

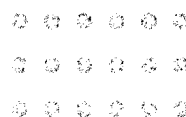
- Se connaître et contribuer à entretenir une culture commune autour d'une vision du développement agricole,
- Découvrir ensemble l'action de Fert et de ses partenaires en Côte d'Ivoire,
- Partager des réflexions, des expériences et connaissances entre pairs pour accroître l'impact des actions engagées dans les différents pays.

Pour la première fois, une délégation de six salariés d'Unigrains a été invitée à participer à ces rencontres, pour vivre l'implication de Fert sur le terrain et bénéficier des échanges avec les membres des délégations de différents pays.



Appelé du soutien financier : plus de 30 M€ en 40 ans - Unigrains et Fert se retrouvent autour des mêmes valeurs. Les salariés d'Unigrains et les salariés de Fert ont pu, lors des rencontres Fert en Côte d'Ivoire, expérimenter par l'échange d'une meilleure compréhension de leurs métiers respectifs. Si Unigrains accompagne des entreprises et fait des agriculteurs et leurs organisations toutes deux exercer cet accompagnement dans le détail dans le cadre d'une démarche basée sur l'écoute, l'analyse et la confiance.

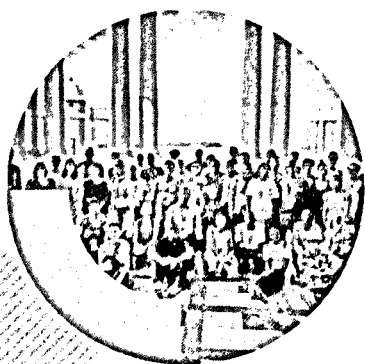
Jean-François Isambert, PRÉSIDENT DE FERT ET VICE-PRÉSIDENT D'UNIGRAINS



Cette expérience, très riche, née d'une discussion entre Fert et le Groupe de Travail RSE, portée par la Direction d'Unigrains, a été partagée au retour avec l'ensemble des salariés lors d'une réunion.

Il s'agissait pour les six membres de la délégation de transmettre leur compréhension de l'action de Fert, de l'illustrer par les expériences vécues sur le terrain et de contribuer ainsi à rendre plus tangible cet engagement de long terme apporté par Unigrains.

Au-delà, le projet est d'identifier des pistes d'actions susceptibles de renforcer les liens entre Unigrains et Fert. La délégation des six participants aux Rencontres porte cet objectif et fera des propositions d'actions au cours de l'année 2023.





IMPLICATION dans des initiatives responsables

Soutien
auprès
de Fert



Unigrains soutient l'agri-agence Fert depuis sa création à l'initiative de la profession céréalière française il a plus de 40 ans. A travers 24 missions dans 10 pays en développement, principalement en Afrique, l'action de Fert consiste à (i) accompagner la transformation des exploitations agricoles familiales par la formation des agriculteurs, le conseil agricole et l'insertion des jeunes en agriculture, (ii) favoriser des modes de production plus durables, et (iii) accompagner l'organisation des agriculteurs au sein des filières pour leur permettre de produire plus et de mieux valoriser leurs produits.

Fondation
Agro ParisTech



Depuis 2017, Unigrains est mécène de la Fondation Agro ParisTech. En ligne avec les valeurs et les objectifs d'Unigrains, ce partenariat a pour but de soutenir la formation des jeunes ingénieurs agronomes et d'accompagner le développement d'un esprit entrepreneurial des élèves. Unigrains participe notamment au jury du parcours Entreprendre ! conduit par la Fondation.

Initiative
Unigrains
Solidaire



L'Initiative Unigrains Solidaire est née en avril 2020 pour répondre à la demande des collaborateurs qui souhaitent manifester leur solidarité avec les acteurs engagés dans la lutte contre la Covid. Réitéré chaque année depuis, sous différentes déclinaisons, ce mécanisme d'abondement par Unigrains pour démultiplier l'effort des salariés a permis de mobiliser plus de 100 k€ en faveur de plus d'une cinquantaine d'associations.

Collecte
Nationale
des Banques
Alimentaire



Chaque année, depuis plus de 5 ans, les équipes d'Unigrains participent à la Collecte Nationale des Banques Alimentaires. Grâce au don de temps d'Unigrains, une vingtaine de collaborateurs ont été mobilisés sur une journée entière en 2022 afin de récolter des denrées alimentaires pour les plus démunis.

Atelier
Fresque
du Climat



En novembre 2021, Unigrains a proposé à ses collaborateurs de participer à la Fresque du Climat, un atelier issu des travaux du GIEC qui permet de sensibiliser de façon collaborative au dérèglement climatique. Réunis en équipes, ils ont pu découvrir les différentes composantes du dérèglement climatique et ont travaillé à faire ressortir les liens de cause à effet, avec l'appui d'un animateur-expert de l'Association.

Partenaire
de l'Open
AgriFood



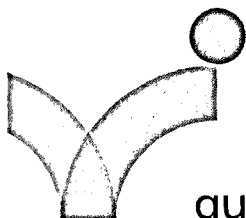
Depuis 2018, Unigrains est partenaire du forum Open AgriFood, think tank qui réunit, pour deux jours de débat et de dialogue, tous les acteurs de la chaîne de valeur agri-agroalimentaire. La force du modèle de l'Open AgriFood réside dans sa capacité à rassembler tous les maillons de l'agriculteur jusqu'au consommateur afin d'identifier ensemble les priorités et les solutions de demain.



RÉSUMÉ des principales actions engagées

En relation à l'article L 225-102-1 du Code de commerce

- 01 Aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage de ses biens et services qu'elle produit
- 02 À ses engagements sociétaux en faveur du développement durable
- 03 À ses engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire
- 04 À ses engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire
- 05 À ses engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire
- 06 À ses engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal
- 07 À ses engagements sociétaux en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable
- 08 Aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés
- 09 Aux actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités
- 10 Aux actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées



Synthèse des actions RSE

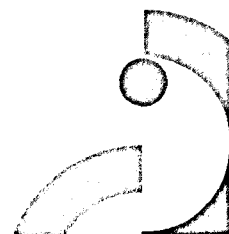
qu'Unigrains engage avec ses entreprises-partenaires

RISQUES	ENJEUX	ACTIONS ENGAGÉES	ARTICLE L225-102-1
Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible	Investissement responsable PHASE IDENTIFICATION	- Utilisation de trois outils visant à analyser la maturité RSE des participations ○ Référentiel RSE « vert » de base ○ Préparation d'un RSE identifié par secteur d'activité ○ Suite d'analyses et de suivi entre entreprises	01 04 08 02 06 09 03 07 10
	Investissement responsable SUIVI	○ Demande d'information RSE dans les appels d'offres ○ Intégration RSE dans le processus de sélection des fournisseurs ○ Participation aux comités RSE des participations	01 04 08 02 06 09 03 07 10
	Éthique	○ Définition d'un code de conduite ○ Mise en place d'un comité d'éthique ○ Mise en place d'un processus de gestion des conflits d'intérêts ○ Mise en place d'un processus de gestion des risques ○ Mise en place d'un processus de gestion des données	01 04 08 02 06 09 03 07 10

Synthèse des actions RSE

qu'Unigrains s'applique à lui-même

RISQUES	ENJEUX	ACTIONS ENGAGÉES	ARTICLE (221-1023)
Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en ligne avec son expertise sectorielle	Action de mécénat	○ Soutien à l'agriculture ○ Soutien à l'éducation (Agriculture) ○ Soutien à l'opération ○ Mécénat Unigrains - Soutien ○ Soutien de dons (Agriculture, Pêche, Végétal) ○ Don de temps (Agriculture, Pêche, Végétal) ○ Soutien à l'éducation (Agriculture, Pêche, Végétal) ○ Soutien à l'éducation (Agriculture, Pêche, Végétal) ○ Soutien à l'éducation (Agriculture, Pêche, Végétal)	01 04 07 02 05 10 03
Ne pas être moteur de la transition agroécologique	Alimentation saine, filières courtes et traçabilité	○ Restauration d'entreprise	03 04 07
	Gestion des déchets	○ Consignes de tri des déchets (Unigrains)	01 03
Ne pas être moteur de la transition énergétique	Attitude éco-responsable des salariés	○ Chartes de responsabilité ○ Formation / Ateliers / Ateliers ○ Plan de Soutien Énergétique ○ Réalisation de Bilan Carbone	01 03 07 02 04
	Suppression du plastique	○ Distribution d'outils pour le tri ○ Ateliers de tri ○ Installation de bacs à tri	01 03 07 02
Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents	Marque Employeur	○ Demande de Patrons ○ Accord d'intercession ○ Patrons ○ Patrons ○ Unigrains (Agriculture, Pêche, Végétal) ○ Unigrains (Agriculture, Pêche, Végétal)	08 10
	Partie Diversité	○ Ateliers de formation ○ Ateliers de formation ○ Ateliers de formation ○ Ateliers de formation	08 09 10





NOTE Méthodologique

DPEF AGRICÉRÉALES consolidé

Périmètre

La Déclaration de Performance Extra Financière couvre l'ensemble des structures avant une activité opérationnelle au sein du groupe Agricéréales :

- Unigrains, Unigrains Diversification, Unigrains Partenaire (activité d'investissements)
- Unigrains Développement (Société de Gestion pour compte de tiers)
- Messis Finance (Conseil M&A)
- AuxinéA (Conseil et services ingénierie financière)
- Unilis Agtech (JV Financement et prestation de services Agtech)
- Le Groupe TMG via Unigrains Equipements (Equipements et prestations de services dédiés à la boulangerie viennoiserie pâtisserie industrielle)

Sont exclues du périmètre de la Déclaration de Performance Extra Financière :

- Les sociétés mises en équivalence Ceneca et Agra Investissement
- Semagri, holding financier qui a pour unique objet la détention d'une participation
- Unicerem, Société Civile d'Attribution, qui rassemble les propriétaires de l'immeuble Maillot et assure la gestion
- SAIAM et UNI UN, Sociétés Civiles Immobilières, qui n'ont plus d'activité opérationnelle
- La filiale Unigrains Iberia créée fin 2022, qui ne sera activée qu'en 2023
- La filiale Unigrains Italia, en cours de constitution

AGRICÉRÉALES et UNICÉRÉALES sont des holdings dont l'unique fonction est d'organiser la détention des titres de la société Unigrains entre ses différents actionnaires.

Indicateurs

% des investissements 2022

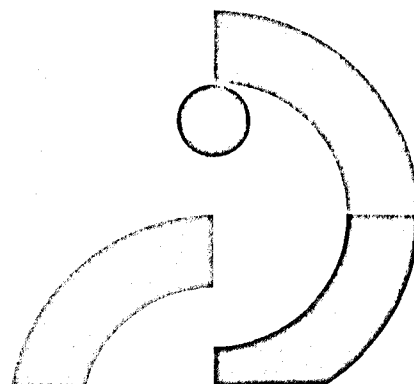
comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération

Périmètre :

- Investissements sur fonds propres portés par Unigrains ou par Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire, qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
- Investissements réalisés par Unilis Agtech, joint venture constituée avec Arvalis (Institut technique agricole)
- Les fonds gérés par Unigrains Développement, entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse.

Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier la prise en compte de la dimension RSE dans le process d'investissement.

Il prend en compte la totalité des investissements directs et indirects (engagements de souscription dans différents fonds) réalisés en 2022. Il identifie parmi ces derniers, ceux dont les éléments contractuels, qu'il s'agisse de pacte dans le cas de prises de participation, de contrat pour les obligations et les prêts participatifs ou du règlement des fonds lors d'une souscription, intègrent des exigences en matière d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération.



Consommation gaz / électricité

Périmètre :

- Ensemble du périmètre de la DPEF, à l'exception de la succursale italienne d'Unigrains Développement dont la consommation énergétique n'est pas identifiable dans le loyer versé pour le bureau de ces 3 salariés.

Il n'y a aucune consommation de fioul sur le périmètre, seules les consommations de gaz et d'électricité sont prises en compte. Unigrains, Unigrains Développement, Auxinéa et Mesis Finance occupent, en tant que propriétaire et/ou locataire, une partie des locaux d'un immeuble géré par une société civile d'attribution (Unicerem).

- Les consommations électriques sont issues des compteurs individuels d'étage et d'un prorata de la consommation électrique annuelle des parties communes, en fonction des tantièmes attribués au sein d'Unicerem.
- La consommation de gaz résulte d'un prorata de la consommation globale annuelle de l'immeuble, en fonction des tantièmes attribués au sein d'Unicerem.

Pour Unigrains Equipement, les données de consommation gaz et électricité sont fournies par le siège de TMG, les sites industriels de Mecatherm (Barembach et Montilliers) et le site industriel d'ABI (Canada). Un changement de méthode est intervenu en 2022 sur le reporting des consommations de gaz.

Encours net

au 31/12/2022 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives et négoce agricoles + industries de 1^{ère} transformation

Périmètre :

- Unigrains ainsi qu'Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire, qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains SA et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
 - Le Fonds National de l'Elevage, porté par Unigrains Partenaire, n'est pas pris en compte. Il gère l'extinction de prêts arrivants à échéance à court terme.
 - Les encours portés par Unilis Agtech ne sont pas intégrés compte tenu de leur niveau très faible au regard de ceux portés par l'ensemble Unigrains.
 - Les fonds gérés par Unigrains Développement, entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse. Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier l'engagement auprès des entreprises des secteurs directement au contact du maillon de la production agricole et donc de l'influence, via l'accompagnement de ces acteurs, sur ces questions de transition agroécologique.
- Ce critère repose sur la proportion des encours net au 31/12/2022 investis chez les opérateurs des secteurs de l'amont agricole, de la coopération et du négoce agricole ainsi que de la première transformation.

Turn over involontaire

Périmètre :

- Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'ampleur des départs à l'initiative des salariés. Il est défini de la façon suivante : nombre de démissions + ruptures conventionnelles de l'année N/ effectif salarié en CDI au 1er janvier de l'année N.

% salariés en CDI

avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total des salariés en CDI (au 31/12 de l'année N)

Périmètre :

- Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur participe à l'appréhension de la capacité d'attractivité des structures, en particulier lorsqu'il fait l'objet d'une analyse conjointe avec l'indicateur précédent.

Montant des dons sur l'année 2022

Périmètre :

- Ensemble du périmètre de la DPEF

Ce critère a pour objectif de mesurer l'engagement sociétal du groupe, en particulier dans son domaine de compétence sectoriel, en accompagnement d'acteurs de l'aide alimentaire, de think tank créant du lien entre les maillons de la filière alimentaire ou d'acteurs engagés dans l'accompagnement des agriculteurs pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Cet indicateur est exprimé en million d'euros arrondi au dixième près.

